

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion  
Département des Sciences Économiques

## MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de  
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Économie Monétaire et Bancaire

### L'INTITULE DU MEMOIRE

**Covid-19 et évolution des activités des banques  
algériennes**

*"Enquête auprès d'un échantillon des banques (Cas de  
la wilaya de Bejaïa)"*

Préparé par :

- **BOUZIDI Selma**
- **DALIL Amina**

Dirigé par :

**Dr. GANA Brahim**

Date de soutenance : 27/06/2022

#### **Jury :**

Président : **Dr ASSOUL.**

Rapporteur : **Dr. GANA Brahim**

Examineur : **M. HANI. L**

**Année universitaire : 2021/2022**

## ***Remerciements***

*En tout premier lieu, nous remercions le bon dieu, tout puissant de m'avoir donné la force ainsi que l'audace pour dépasser toutes difficultés afin de réaliser ce travail*

*Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu avoir le jour sans l'aide et l'encadrement de **Dr. GANA BRAHIM** nous le remercions pour la qualité de son encadrement exceptionnel.*

*Nous remercions également les membres de jury de nous avoir fait l'honneur de juger notre travail.*

*Nos chaleureux remerciements vont à mes parents qui m'ont encouragé tout au long de ce projet, leur soutien moral a été d'une grande importance durant ces années.*

*En fin nous remercions également tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin à réaliser ce modeste travail.*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail du fond de cœur*

*A mes chers parents **FODIL** et **FARIDA** qui ont su ce montré patient et généreux, merci pour votre encouragement et votre confiance*

*A mes chers frères mes chères sœurs*

*Atout ma famille oncles et tantes, cousins et cousines, petits et grand*

*A tous mes amis(es)*

*A tous ceux qui m'ont soutenu et aidé pour la réalisation de ce modeste travail.*

*B. Selma*

## Dédicace

Je dédie ce mémoire

A mes chers parents ma mère et mon père pour leur patience, leur amour, leur soutien et leur encouragements.

A mon très frère **Abderrahmane** et ma belle sœur **Asma**.

A tous les membres de ma famille et toutes personnes qui portent le nom Dalil, sans oublié la famille BEKRI.

Je dédie ce travail à tous ceux qui ont participé à ma réussite.

A mes amis son exception, ainsi que tout le groupe Master 2 EMB et mon binôme **Selma** qui m'a accompagné pendant toute la réalisation de ce travail.

**D. AMINA**

## **Liste des abréviations**

**ATCI** : Alegria Télé Compensation Interbancaire

**BA** : Banque d'Algérie

**BAD** : Banque Algérienne de Développement

**BADR** : Banque de l'Agriculture et de Développement Rural

**BDL** : Banque de Développement Local

**BEA** : Banque Extérieur d'Algérie

**BNA** : Banque Nationale d'Algérie

**BNP** : Banque Nationale de Paris

**BTPH** : Bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique

**CAD** : Caisse Algérienne de Développement

**CEDA** : Caisse d'Équipement et de Développement de l'Algérie

**CNAP** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage

**CNEP** : Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance

**COVID-19** : Corona Virus Disease

**CPA** : Crédit Populaire d'Algérie

**LMC** : Loi sur la Monnaie et le Crédit

**NHCC** : Nationale Hispanic Cultural Center

**OMS** : Organisation Mondial de la Santé

**PEM** : Petites et Moyennes Entreprises

**PIB** : Produit Intérieure Brut

**RT-PCR** : Polymérase Chain Réaction

**SARS-CoV-2** : Severe Acute Respiratory Syndrome Corona -Virus 2

**SPA** : Société par Action

**TPE** : Très Petite Entreprise

**TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoutée

## Sommaire

Introduction générale.....	0
<i>Chapitre I. Le système bancaire Algérien : son évolution et ses principales mutations</i> .....	5
<b>Section 01 : l'évolution de système bancaire algérien</b> .....	6
<b>Section 02. L'activité bancaire : Concepts et définitions</b> .....	13
<b>Conclusion</b> .....	23
<i>Chapitre II. L'impact de la Covid-19 sur l'activité bancaire</i> .....	24
<b>Introduction</b> .....	25
<b>Section1. Evolution de la covid -19 et ses principaux impacts</b> .....	25
<b>Section 02 : Les impacts économiques et financiers de la covid-19 en Algérie</b> .....	30
<b>Conclusion</b> .....	35
<b>Chapitre III. L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Introduction</b> .....	38
<b>Section 01 : Etat des lieux de l'activité bancaire durant la période de covid-19 au sein de l'agence BADR de Bejaia</b> .....	39
<b>Section 2: analyses des résultats de l'enquête sur un échantillon des banques de la wilaya de bejaia</b> .....	42
<b>Conclusion du chapitre 3</b> .....	49
<b>Conclusion générale</b> .....	50
<b>INDEX</b> .....	57
<i>Annexes</i> .....	59
<i>Tables des matières</i> .....	64
<b>Résumé</b> .....	67

## *Introduction générale*

Aujourd'hui, il n'est plus requis de démontrer l'importance du rôle qui est appelé à jouer le système bancaire dans toute stratégie de développement. La présence d'un système bancaire sain, solide, dynamique, ouvert et performant a été, partout dans le monde, un facteur déterminant pour favoriser la réussite des politiques de progrès et de prospérité.

Douglas et Diamond, insistent sur l'importance de la contribution des banques dans le financement de l'économie en disant : « leurs rôles consiste à fournir la liquidité pour leurs clients ....pour financer leur projets d'investissement »<sup>1</sup>.

Par ailleurs, le bon fonctionnement des transactions financières est une condition préalable pour instaurer un système bancaire solide, solvable et contribue à la stabilité financière en cas de crise.

Le système bancaire algérien a progressé considérablement et plusieurs améliorations ont été intégrées pour apporter des changements radicaux notamment avec la promulgation de la loi sur la monnaie et le crédit N° :90-10- du 14 avril 1990. Cette dernière avait comme objectif d'instaurer une concurrence et une amélioration de l'intermédiation bancaire via l'ouverture du champ du capital privé national et étranger. Elle visait aussi l'autonomisation de la banque centrale et sa libération du joug de la gestion administrative de l'État et du Trésor public, d'une part, et la séparation de la sphère « monnaie / crédit » de la sphère des entreprises publiques ou privées, d'autre part, en substituant, ainsi, les conditions d'exercice de l'économie de marché à celles de l'économie dirigée.

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui ont rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomique.

A cet effet le système bancaire algérien est caractérisé par deux phases principales :

---

<sup>1</sup> Diamond, Douglas W., et Philip H. Dybvig. 1983. « Bank Runs, Deposit Insurance, and Liquidity ». *Journal of Political Economy* 91 (3) : 401–419

- La période avant 1990 où la banque centrale avait pour rôle de financer sans limites institutionnelles les besoins du trésor et les besoins de l'économie, les banques ne supportaient aucun risque.
- La période après 1990 où les banques sont censées devenir des entreprises commerciales et ont commencé, à cet effet, de supporter des risques imposés par la libéralisation financière et la transition vers l'économie de marché.

L'impact des réformes de libéralisation financière sur le système bancaire algérien s'est traduit par une nette visibilité de l'activité des banques et une liberté d'exercice qui ont conduit à l'amélioration de la rentabilité des fonds propres des banques publics et privées ainsi que leur marge bancaire. Cette transition du système bancaire s'est manifestée, notamment, par la libéralisation des taux d'intérêts débiteurs à travers l'augmentation du niveau de collecte d'épargne et du volume de dépôts à terme tout au long de la période 1990 à 2014. Cette dernière période a été fortement soutenue par la hausse de la liquidité des banques suite à la hausse des prix des hydrocarbures comme source de devise.

La baisse brutale des prix des hydrocarbures depuis 2014 et l'arrivée de la crise sanitaire en 2020 ont fait subir au système bancaire algérien une crise financière qui s'explique par l'instabilité internationale des systèmes financiers du monde entier.

Par ailleurs, le premier cas du covid-19 a été enregistré en Algérie le 25 février 2020. Suite à cette crise exogène, l'Algérie n'a pas été épargnée et il a fallu faire face à un double choc : Choc de la pandémie et le choc lié à la baisse des prix des hydrocarbures qui a provoqué la baisse des réserves de change. Face à cette situation, le gouvernement algérien a pris un certain nombre de mesures de confinement qui ont fragilisé d'avantage la situation socio-économique du pays. Cette conjoncture internationale a entravé l'activité bancaire ce qui est traduit par une baisse de l'offre et la demande au niveau des banques.

Pour réduire cet impact négatif de la Covid -19, plusieurs mesures ont été introduites par le gouvernement, entre autre : l'introduction du numérique, le travail à distance, baisse du taux de réserves obligatoire, modification de la politique d'octroi des crédits...etc . Cependant, en raison de l'ampleur du choc causé aux activités bancaires, la consommation privée et l'investissement ont chuté en raison du ralentissement de l'activité économiques du :

- ✓ au confinement,
- ✓ aux pertes d'emploi,

- ✓ à l'augmentation de l'épargne de précaution.

Afin d'analyser l'impact de la pandémie sur l'activité bancaire en Algérie, l'objectif de ce mémoire est de répondre à la problématique principale suivante :

**Quel est l'impact de la Covid-19 sur l'activité des banques en Algérie, en général, et sur l'activité de la BADR, en particulier ?**

Les réponses à cette question principale, nous a amené à de supposer les hypothèses suivantes :

- ✓ La pandémie du corona virus a eu des effets modérés sur l'activité bancaire de la BADR grâce aux mesures prises par le système bancaire algérien
- ✓ La pandémie de la covid-19 a un impact négatif sur l'évolution de l'activité bancaire et les mesures prises par les autorités étaient insuffisantes

**Choix et intérêt du sujet :**

Notre choix s'est porté sur le sujet de « l'évolution de l'activité bancaire durant la période covid-19 » pour les raisons suivantes :

- ✓ Tout d'abord, il s'agit d'un thème d'actualité et nous sommes amenées, en tant qu'économistes, à suivre l'activité financière des banques algériennes durant la pandémie et de connaître les mesures prises pour y faire face.
- ✓ Ensuite, la plus part des travaux de recherches consacrés à l'étude de l'impact de la pandémie sur le système bancaire algérien ont été réalisés à l'aide des études quantitatives. Or, ce travail de mémoire est développé sur la base des études de terrain et une analyse qualitative à l'aide d'un questionnaire. Cette démarche semble cohérente car elle concerne l'étude des effets de la covid -19 en confrontation avec le terrain des banquiers et des spécialistes de la finance.

**Démarche méthodologique**

- Consultations des travaux réalisés sur cette thématique durant cette crise sanitaire en lien avec l'activité des banques ;
- un stage auprès de la banque BADR qui été d'une grande importance pour notre travail

- Distribution d'un questionnaire sur un échantillon de 31 banques de la wilaya de Bejaia. L'idée principale de cette démarche est de cerner les avis des spécialistes de la finance sur les mesures prises par les agences bancaires afin de gérer les effets de la covid-19.

Cette démarche méthodologique nous a conduits à développer un plan de travail en trois chapitres, qui sont :

- Le premier chapitre tentera d'exposer la structure du système bancaire algérien
- Le second chapitre a pour but d'analyser l'impact de la covid-19 sur l'évolution l'activité bancaire en Algérie.
- Le troisième chapitre sera consacré à l'étude de terrain sur l'impact de coronavirus au sein de la « BADR » de la ville Bejaïa. Nous exposerons aussi les résultats obtenus à l'aide du questionnaire que nous avons distribué sur les agences bancaires.

## *Chapitre I*

### *Le système bancaire Algérien : son évolution et ses principales mutations*

## **Introduction**

Le système bancaire joue un rôle important et fondamental dans le développement économique d'un pays quelconque. Son mode opératoire dépend de chaque pays et selon les objectifs de la politique monétaire et budgétaire visés par les fondamentaux de l'économie. Globalement, selon la théorie économique, les banques ont pour vocation : (1) de fournir les moyens de paiements adéquats pour satisfaire la demande de la clientèle et ; (2) De maintenir sa place sur le marché par la fourniture des meilleurs prestations ; (3) de jouer le rôle d'intermédiaire entre épargnants et les investisseurs moyennant une marge d'intermédiation appelée "spread bancaire".

En Algérie, le système financier incarne des éléments qui relèvent d'un système financier libéralisé mais également administré car les autorités (la banque centrale) exercent souvent un contrôle plus au moins stricte sur les transactions financières.

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter, dans une première section, l'évolution du système bancaire algérien et ses principales mutations depuis notamment la loi bancaire de 1990. Dans la deuxième section nous tenterons de présenter les différentes activités bancaires qui lui sont attribuées.

### **Section 01 : l'évolution de système bancaire algérien**

La nationalisation de l'appareil bancaire en Algérie, entre 1966 et 1968, a doté l'Etat d'un grand instrument de développement qui était auparavant dominé par le capital étranger. Cette nationalisation n'a pas été seulement l'effet du choix idéologique socialiste adopté par l'Etat mais aussi, et surtout, elle répond au refus des banques étrangères de financer l'économie de l'Algérie indépendante. De ce fait un secteur public est né dont la gestion est revenue à l'administration, par le biais du Trésor public et de l'organe de la planification, aussi bien pour la Banque centrale que pour les banques de second rang.

Mais "les changements intervenus sur la scène internationale avec l'avènement de la mondialisation, l'effondrement du bloc socialiste, le choc pétrolier de 1986, la croissance vertigineuse de la dette extérieure ....etc, ont rendu impossible la poursuite de la pratique de la gestion administrative devant l'émergence d'une économie de marché devenant

## ***Chapitre I Le système bancaire algérien : son évolution et ses principales mutations***

---

importante"<sup>2</sup>. C'est dans ces circonstances que la loi relative à la Monnaie et le Crédit N°= 90-10, en date du 14/04/1990<sup>3</sup>, a vu le jour.

Certes, le système bancaire algérien a fourni des aides financières considérables à l'appareil productif nationale à travers les opérations de financement et des programmes des investissements, social et économiques durant les années 70 en s'appuyant sur les recettes des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) pendant des années. Mais la chute du prix de ces matières premières durant le contre choc pétrolier des années 1986 a mis en exergue les défauts de ce model de développement dont les plus importants furent les suivants :

- L'incapacité de continuer le financement qui était pratiqué surtout à travers une politique inflationniste au profit des entreprises publiques économiques dont beaucoup sont encore endettées vis à vis du trésor public ;
- Absence de l'activité bancaire qui consiste à la collecte de l'épargne en amont ;
- En aval, la faiblesse du niveau de l'investissement et de création d'entreprise suite à la centralisation du traitement des dossiers relatifs à l'entrepreneuriat ;
- Manque de technologie et des techniques marketings bancaires pour sensibiliser les épargnants et stimuler l'investissement. Il faut noter que la plus part des transactions s'effectuaient en liquide au détriment de tout autre moyen de paiement.

### **1.1. La loi sur la Monnaie et le Crédit N°= 90-10, en date du 14/04/1990**

L'objectif de la promulgation de la Loi sur la Monnaie et le Crédit N° 90-10 du 14.04.1990 était de remédier au difficulté constaté avant les années 90 à savoir : faire progresser les méthodes de travail du système bancaire et d'ouvrir le champ au capital privé national ou étranger pour s'y impliquer sous forme de la possibilité de détention de la propriété entière du capital de la banque privée ou sous la forme mixte du partenariat.

La Loi sur la Monnaie et le Crédit propose, dans son article 22, que la Banque centrale doit être dotée d'un directoire composé de sept<sup>4</sup> membres :

- Le Gouverneur de la Banque Centrale désigné par le Président de la République pour une durée de six ans renouvelable une seule fois,

---

<sup>2</sup> GANA Brahim. (2011) " Libéralisation financière, mise à niveau du système financier et financement des PME/PMI: le cas des PSEM", thèse de doctorat, université de Nice Sophia Antipolis, soutenue le 11/01/2011. P10

<sup>3</sup> Rapport du CNES : regards sur la politique monétaire en Algérie juillet 2005 p.57

<sup>4</sup> Rapports de la Banque d'Algérie 2005.

## *Chapitre I Le système bancaire algérien : son évolution et ses principales mutations*

---

- Trois gouverneurs adjoints nommés par le président de la république pour une durée de cinq ans dans les mêmes conditions que le gouverneur,
- Trois membres désignés en dehors du Conseil de la Monnaie et du Crédit par le chef du gouvernement, ayant un rôle consultatif et jouissant d'une indépendance des organismes qu'ils représentent.

Cette loi a été soumise en 2001 et 2003 à des amendements comportant les dispositions suivantes :

- Promulgation de l'ordonnance N° 01-01 du 27.02.2001 abrogeant l'article 22 de la loi 90-10 qui détermine la durée du mandat du Gouverneur de la Banque centrale et de ses adjoints ainsi que les conditions de sa cessation.
- *Augmentation du nombre des membres du Conseil de la Monnaie et du Crédit désignés par le chef du gouvernement, de trois à six conformément à l'article 10 de l'ordonnance N° 01-01.*<sup>5</sup>
- Adjonction d'un paragraphe 3 à l'article 46 de l'ordonnance N° 03-11 du 6.08.2003 qui dispose que la banque d'Algérie peut octroyer exceptionnellement au Trésor public une avance destinée uniquement à la gestion du service de la dette publique extérieure.

Avec ces amendements, la Banque centrale perd une partie de ses prérogatives, l'objectif de l'Etat était de renforcer la position de la tutelle gouvernementale en disposant de la majorité des membres du Conseil de la Monnaie et du Crédit dont la mission principale est le contrôle de la gestion des banques et la délivrance des agréments pour la création de nouvelles banques. Ce renforcement est assuré par deux instruments importants de contrôle représentés par l'Inspection Générale des banques et la Commission Bancaire qui peut prendre des mesures de contrôle allant jusqu'au retrait de l'agrément.

Quand à la tutelle ( du Ministère des Finances), elle a aussi un rôle dans ce contrôle qu'elle exerce en coordination avec le Conseil de la Monnaie et du Crédit à travers deux organismes : « *la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances* »<sup>6</sup>.

Pour que la réforme bancaire puisse produire ses effets au niveau opérationnel, il est nécessaire d'améliorer les méthodes de travail qui demeurent encore en retard et limitées

---

<sup>5</sup> Rapports du Ministère des Finances.

<sup>6</sup> CNES problématique de la réforme du système bancaire, 16ème session plénière novembre 2000 p.67

## **Chapitre I Le système bancaire algérien : son évolution et ses principales mutations**

---

Presque aux opérations de dépôts et de retraits, alors qu'il est nécessaire, dans le contexte d'ouverture à l'économie de marché, d'introduire des méthodes modernes en appliquant :

- ✓ les nouvelles techniques de paiement et de virement,
- ✓ les opérations électroniques, la communication interbancaire, qui sont des opérations qui n'ont pas été omises par la réforme du secteur bancaire en instituant l'usage des effets de commerce, du leasing, du crédit fournisseur, du factoring et la titrisation.

### **1.2. Règles prudentielles selon la loi 1990**

D'un autre coté, la loi sur la monnaie et le crédit a accordé une attention aux règles prudentielles de la cessation de paiement par les banques, et au manque de liquidité imputé à l'excès d'utilisation des fonds dans des opérations à long terme. Ce sont là deux risques qui menacent la confiance des clients dans les banques qui sont ainsi exposées à une crise financière pouvant déborder les frontières d'un pays, à l'instar de la crise mexicaine des années 1982 et 1994 et de la crise du Sud - Est asiatique de 1997. Ces évènements ont éveillé l'attention des grandes places financières sur la nécessité de créer un comité chargé de surveiller les opérations bancaires, comité qui s'est réuni à Bâle en juillet 1988 (Bâle 1). En 1996, ce comité a décidé de prescrire aux banques commerciales l'instauration d'un ratio de solvabilité globale, égal ou supérieur à 8% des fonds propres, appelé ratio Cooke, et un taux de liquidité qui ne doit pas être inférieur à 50% des ressources utilisées dans des emplois durables. « *Ces deux mesures préventives ont été déterminées par la Banque d'Algérie respectivement par un ratio de 8% et un taux de liquidité de 60% pour permettre aux banques de garder leur équilibre financier* »<sup>7</sup>.

### **1.3- Les effets de la réforme bancaire sur le développement financier**

Le principe fondamental de la politique de réforme bancaire en Algérie est de réunir toutes les conditions propices pour donner une impulsion puissante au développement durable, eu égard à la place qu'occupe le système bancaire dans ce processus en tant que maillon entre l'épargne individuelle et institutionnelle, d'un côté, et l'investissement public ou privé, de l'autre coté.

---

<sup>7</sup> Boukrami .A, *la réglementation prudentielle de Bâle 1 à Bâle 2*, mémoire fin d'étude en sciences économique, université de Bejaia 22<sup>ème</sup> promotion 2004-2006 p 17

## *Chapitre I Le système bancaire algérien : son évolution et ses principales mutations*

---

En tout cas, le système bancaire, dans l'économie du pays, occupe une place centrale et gère l'ensemble des flux provenant des différents agents économique.

Cependant, il y a lieu de remarquer que :

*1-l'application de la politique de réforme bancaire n'est pas achevée, du fait que le secteur bancaire public, qui comprend six banques, détient près de 95% des ressources financières, alors que la part du secteur bancaire privé ne dépasse pas 5 %. Par ailleurs 62% des ressources financières du pays n'entrent pas dans le circuit bancaire.<sup>8</sup> ;*

2-La participation du capital étranger dans le secteur bancaire Algérien est faible, et ne montre pas de disposition à coopérer avec le secteur public pour financer le développement, préférant la recherche du profit immédiat pour être distribué en dividende aux actionnaires.

3- L'absence de concurrence entre les banques publiques et les banques privées dans le financement du développement; il faut retenir aussi que le système bancaire en Algérie est caractérisé par des lourdeurs dans le traitement des opérations de financement de l'économie nationale, surtout si l'on ajoute le caractère centralisé du traitement des dossiers de demande de financement des investissements présentés par les petites et moyennes entreprises. Cela a rendu peu incitatif l'investissement privé national ou étranger, à l'exception de l'investissement dans les hydrocarbures.

Dans le cadre de l'application de la Loi sur la Monnaie et le Crédit, la Banque d'Algérie a pris un certain nombre de mesures règlementaires pour prémunir les banques des risques de sous-liquidité. Ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, elle a œuvré aussi pour la promotion d'un marché financier par la création de la bourse d'Alger en 1997 dans laquelle les banques sont censées jouer un rôle important dans les transactions et la négociation des effets de commerce et des valeurs mobilières telles que les actions et les obligations.

Il est aussi à noter que la faiblesse du niveau du financement des banques n'est pas imputable à une pénurie de l'épargne car on observe une sur-liquidité dont le volume atteint des niveaux importants durant la période 2000 à 2014. *Ce phénomène étant causé par quatre facteurs principaux :*

*-Croissance des dépôts d'une moyenne de 30 %.*

*- Recouvrement des créances sur les clients.*

---

<sup>8</sup> CNES, « Problématique de la réforme du système bancaire », 16ème session plénière, novembre 2000.

## **Chapitre I Le système bancaire algérien : son évolution et ses principales mutations**

---

- *Manque de compétence technique et professionnelle du personnel des banques dans le traitement des dossiers de demande de crédit pour l'investissement.*

-*Hésitation des banques à financer les projets d'investissement par crainte excessive d'illiquidité malgré le ratio de solvabilité qui est de 14% et le ratio de liquidité qui est de 60%. Par conséquent cette situation a provoqué une sur- liquidité avec un capital oisif hors développement<sup>9</sup>.*

### **1.4. Les principales institutions bancaires algériennes**

Dès l'indépendance, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaire à l'établissement de sa souveraineté nationale. Un trésor public a été mise en place en aout 1962 ensuite, la création d'un institut d'émission qui porte le nom de la banque central d'Algérie et d'une nouvelle unité monétaire national en 10 avril 1964 qui est le dinar algérien « DA ». Nous résumons dans cette section les principales banques créent depuis l'indépendance à ce jour

#### **➤ La caisse algérienne de développement « CAD » :**

Créer en mai 1963 et prenant la suite de la caisse d'équipement et de développement de l'Algérie qui est créer en 1959 « CEDA » , elle est doté de très larges prérogatives quelle n'exercera que très peu, notamment en sa qualité des banques d'affaires elle prendra en 1971,dans le cadre de réformes financière qui sera engagée à cette année, la dénomination de banque algérienne de développement « BAD » avec des attributions plus précises en matière de financement à long terme.

#### **➤ La caisse nationale d'épargne et de prévoyance « CNEP »**

Créer le 10 aout 1964 sous forme d'établissement public jouissant de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, est chargée de la collecte sur livrets de l'épargne des particuliers et du financement de leurs besoins en biens durable essentiellement le logement la CNEP intervient pour :

- ✓ La mobilisation de l'épargne et son investissement ;
- ✓ La gestion des fonds spéciaux des collectivités locales ;

---

<sup>9</sup> CNES note de conjoncture du 1er Trimestre 2006 p 90-94.

➤ La mise en œuvre d'une stratégie de relance des actions de collecte des ressources<sup>10</sup>

➤ **Banque national d'Algérie « BNA »**

La BNA a été créée le 16 juin 1966 par l'ordonnance N°66-178, la BNA est chargée du financement et du soutien au secteur public et social, son rôle est d'assurer le financement des entreprises publiques et contrôler la gestion et accorder des crédits à court terme, public et privé.<sup>11</sup>

➤ **Le crédit populaire d'Algérie « CPA »**

Créé le 29 décembre 1966, par l'ordonnance N°66-366, le CPA est chargé principalement du financement des petites et moyennes entreprises ainsi que l'artisanat, le secteur du tourisme, l'hôtellerie et les professions libérales et octroie des crédits au secteur privé.<sup>12</sup>

➤ **La banque extérieure d'Algérie BEA**

La BEA est créée le 1 octobre 1967 par l'ordonnance N°67-84 sous forme d'une banque de dépôt avec un capital de 24 millions de dinars, dans le but de développer les relations avec les autres pays, les banques spécialisées dans le financement des activités de deux secteurs : le secteur agricole « BNA » et les entreprises de bâtiment et travaux publics « CPA ».<sup>13</sup>

➤ **La banque de l'agriculteur et du développement rural « BADR »**

La BADR a été créée le 13 mars 1982, est une institution financière nationale créée à partir du décret N°82-106,<sup>14</sup> elle a pris en charge certaines activités financées par la BNA comme le financement du secteur agricole.

➤ **La banque de développement local « BDL »**

Créée le 30 avril 1985,<sup>15</sup> la BDL a repris une partie des activités du CPA. La BDL, en plus du financement des collectivités publiques et des entreprises économiques locales, réalise des

---

<sup>10</sup> MEZIANI DJedjiga, BOUMECHICH Nassima, « *essai d'évaluation de l'activité des banques étrangères en Algérie* », Mémoire de Master en science économique, Option : Economie monétaire et bancaire, Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, 2017-2018, p.20.

<sup>11</sup> Ordonnance N°66-178 du 16 juin 1966 du journal officiel N°51 date 14 juin 1966.

<sup>12</sup> Ordonnance N°66-189 du 29 décembre portant la création du crédit populaire d'Algérie.

<sup>13</sup> Ordonnance N°67-204 du 1 octobre 1967 portant la création de BEA.

<sup>14</sup> Décret N° 82-106 du 13 mars 1982 portant la création du BADR.

<sup>15</sup> Décret N°85-85 du 30 avril 1985 portant création de la banque de développement local BDL.

Opérations de prêts sur gage, principalement des prêts sur bijoux en or, ainsi que toutes opérations des banques commerciales. Cette restructuration qui a donné naissance à ces deux nouvelles banques n'a pas réellement modifié le fonctionnement du système bancaire algérien.

## **Section 02. L'activité bancaire : Concepts et définitions**

Le système bancaire est définie comme étant « l'ensemble des banques d'une même zone monétaire qui forme un système bancaire piloté par une banque particulière qui contrôle l'ensemble des banques, l'émission des billets et définit la politique monétaire, le système bancaire est un instrument primordial par lequel les décideurs de la politique économique peuvent évaluer la santé des entreprises, le marché monétaire, le commerce extérieure et l'investissement en général ». <sup>16</sup>

### **2.1. Définition de la banque**

Le mot "Banque" fait référence à l'établissement de crédit et ce dernier exerce à titre de profession principale :

- ✓ La réception des fonds du public ;
- ✓ Les opérations de crédit,
- ✓ La mise à disposition des moyens de paiement.

La banque est agréée par l'autorité de tutelle : le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissements dans l'une des qualités suivantes :

- ✓ Banque (forme juridique indifférente);
- ✓ Banque mutualiste ;
- ✓ Bnque coopérative ;
- ✓ Caisse d'épargne et de prévoyance ;
- ✓ Caisse du crédit municipal. <sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> MEZIANI DJedjiga,BOUMCHICH Nassima, op.cit, p 6.

<sup>17</sup> DESMICHT François, « *pratique de l'activité bancaire* »,2émé édition, Dunod, paris, 2007, p07-08.

## **2.2. Le rôle de la banque dans l'économie**

La banque est une institution financière qui reçoit les fonds du public sous forme de dépôt ou d'épargne, elle remploie l'argent des déposants en distribuant des crédits et en effectuant diverses opérations financières. Elle gère et met à disposition de ses clients des moyens du paiement (chèque, carte bancaire, virement). " Elle joue le rôle d'intermédiaire sur les marchés financiers entre les émetteurs d'actions et d'obligations comme les entreprises, Etat, collectivités, les investisseurs (épargnant, fond communs, de placement, caisse de retrait, compagnies d'assurance). Elle crée de la monnaie par les crédits qu'elle octroie et en achetant ceux que s'accordent entre eux les agents non financiers".<sup>18</sup>

## **2.3. La banque en tant qu'intermédiaire entre les agents économiques**

La définition ci-dessus nous rend compte des multiples services offerts par les banques. Cependant son rôle primordial est d'être l'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de ceux-ci. Dans ce sens, la banque reçoit sous forme de dépôts des fonds qu'elle met sur son propre compte en opérations des crédits. Elle transforme ces dépôts sous forme de crédits qu'elle distribue aux agents qui ont un besoin de financement. Elle met aussi à la disposition de la clientèle des moyens de paiement pour leur faciliter l'accès aux comptes et effectuer des transactions.<sup>19</sup>

Ainsi, l'activité bancaire se compose de quatre pôles essentiels :

- **La collecte de ressources auprès de la clientèle**

Elle s'effectue sur différents supports ou produits bancaires et financiers par exemple : le compte de dépôt, le livret, le plan d'épargne logement, les moyens de paiement : chèque, carte bancaire, virement, prélèvement, sont traditionnellement attachés au compte de dépôt, (dépôt à vue, dépôt à terme).

---

<sup>18</sup> MAKOUR Azal, MEZIANI Amel, op.cit, p11.

<sup>19</sup> ALEXANDRE Hervé « banque et intermédiation financière », 2<sup>ème</sup> Edition, Economica, France, 2013, p10.

- **L'octroi de crédit à la clientèle :**

Cet octroi est également organisé en produits : les prêts à la consommation, le prêt habitat, les crédits revolving.

- **L'offre des services divers aux clients**

Les services proposés par la banque sont multiples, ils comprennent entre autres, la distribution de produits complémentaire d'assurance, les oppositions sur chèque ou cartes, la location de coffres.

- **La gestion des liquidités :**

Pour des raisons réglementaire dans l'attente du versement des crédits une partie des ressources collectés et conservée sous la forme d'un portefeuille de titre : monétaire, obligataire, actions, négociés sur les marché financiers, les encours de crédits et le portefeuille de titres constituent les emplois des ressources collectées.<sup>20</sup>

## **2.4. Les principales fonctions de la banque**

Pendant longtemps, la gestion de la banque repose sur trois piliers, la fonction commerciale, la fonction financière et comptable, la réglementation d'usage, la fonction informatique est venue compléter ces trois piliers :

- **La fonction commerciale**

Il s'agissait avant tout de bancariser le maximum de client avec le compte de dépôt comme produ attractive, la banque privilégiait l'intérêt du client ou détriment de la rentabilité de la banque. Ainsi, l'ouverture de compte est accessible pour tout le monde. Chaque compte ouvert donne la possibilité à son détenteur l'accès au crédit. Ce mécanisme permettait d'attirer les nouveauxclients

---

<sup>20</sup> DESMICHT François,op.cit,p 9.

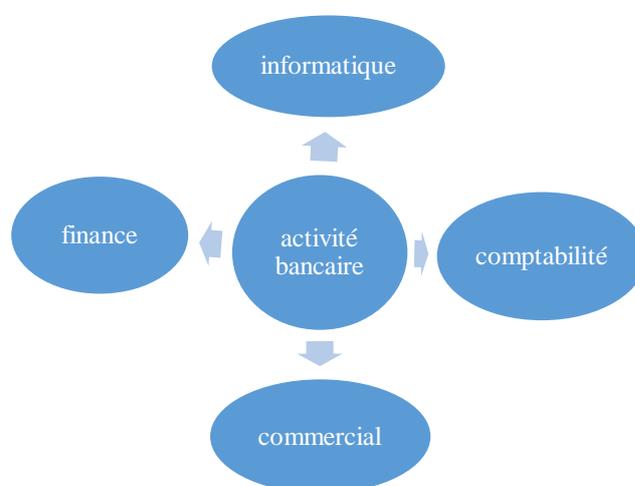
- **La fonction financière et comptable**

Avec une prise réduite sur les objectifs de volumes fixés par la fonction commerciale, la fonction financière et comptable s'organisait autour de trois pôles : les études prévisionnelles d'équilibre financier des comptes de la banque, la gestion de portefeuille des titres et la tenue de la comptabilité.

- **La fonction informatique :**

Sur la base des trois piliers traditionnels, l'informatisation de l'activité bancaire à générer une pratique complémentaire sous la forme d'une fonction informatique chargée du développement et de l'exploitation des chaînes de gestion.<sup>21</sup>

**Schéma N°0 1** : Axes dispositifs de l'activité bancaire.



**Source** : François DESMICHT, op.cit., p03.

## **2.5. Les ressources de la banque**

Il existe plusieurs types de ressource parmi elles : les fonds propre, les dépôts de la clientèle et les réserves de la banque centrale.

---

<sup>21</sup> François DESMICHT, op.cit., p02.

- **L'épargne**

Qui est le cerveau moteur de développement, elle constitue la principale source des revenus des banques commerciales, elle est constituée des dépôts à vue et des dépôts à terme.

- **Les fonds propres :**

Il s'agit du capital social et des réserves constituées par affectation dans des emplois durable de la banque, pour une question de gain de confiance de la part des clients, ainsi que dans le cadre de marketing, les banques sont tenues à effectués leurs activités dans des bâtiments très somptueux, ainsi le client n'a aucune peur de perdre son argent.

- **La trésorerie bancaire**

La trésorerie correspond à la différence entre les actifs disponible dont dispose une entreprise (compte bancaire, créditeurs, sommes disponible en caisse...) et ses dettes à court terme.

## **2.6. Les risques de l'activité bancaire**

Parmi les risques majeurs de l'activité bancaire on trouve :

- **Le risque du crédit :**

Le risque de crédit est le risque particulier naissant d'une opération de prêt ,il correspond à la probabilité que un événement négatif affecte le service de la dette sur lequel le débiteur s'est engagé. Toute opération de crédit fait naitre un risque qui s'explique par :

- ✓ la probabilité qu'un débiteur n'honore pas ses engagements, l'évolution de ce risque est primordiale pour les créanciers dans un contexte ou les difficultés des entreprise (défauts de crédit, faillites...) sont fréquents et parce que leurs conséquences perturbent sévèrement le prêteur. L'existence de ce risque affecte la rentabilité qu'il espère de ses opérations de crédit et l'expose potentiellement à de graves difficultés si
- ✓ la contrepartie s'avérait incapable de rembourser le prêt.<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> KHAROUBI Cécil , THOMAS Philippe, « *Analyse de risque de crédit* »,RB,paris,2016,p 15.

- **Le risque de liquidité**

Il s'agit du risque le plus important pour un établissement bancaire qui se matérialise en générale par une course au guichet des épargnants pour retirer leur épargne suite à une rumeur de non solvabilité par exemple.<sup>23</sup>

- **Le risque de taux d'intérêt :**

Le risque de taux d'intérêts représente par un établissement de crédit l'éventualité de voir sa rentabilité ou la valeur de ses fonds propres affectées par l'évolution des taux d'intérêt, historiquement l'importance de risque de taux reste en arrière-plan des préoccupations des responsable des établissements de crédit.

- **Le risque du taux de change :**

Le risque de change est analogue au risque de taux, c'est le risque de perte liée à une évolution défavorable du cours d'une devise, il peut également concerner :

- ✓ Les opérations d'intermédiation représentant un risque de change suit à la procession par la banque de créances et de dettes en monnaie étrangère.
- ✓ Les opérations de marché comportant un risque de change volontairement encouru, ces opérations étant souvent réalisées à partir d'instruments dérivés (futures, options de change et swaps de devise).

- **Le risque opérationnel :**

Le risque opérationnel associé aux activités bancaire et financière est encourus de longue date. Même s'il n'est pas toujours apparent au directement observable ce risque est responsable de nombreuses défaillance dans les établissements de crédit. Pourtant, la reconnaissance de son existence est un phénomène relativement récent. Pour le comité de bale, le risque opérationnel se définit comme étant « le risque de pertes résultant de créances ou défaillance des procédures personnels et du système internes ou a des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut le risque stratégique et d'attente à la réputation.

---

<sup>23</sup> MAKOUR Azal, MEZIANI Amel, op.cit, p36.

Le risque opérationnel comprend notamment les risques suivants : les risques humains, les risques liés aux procédures, les risques juridiques, les risques fiscaux, les risques informatiques, les risques matériels.<sup>24</sup>

- **Le risque du marché :**

C'est le risque de réaliser les pertes ou des moins-values à la revente de certains titres en raison de la baisse générale des cours des titres, de liquidité du marché ou de l'obligation de vendre de titres rapidement pour des besoins urgent même à des cours désavantageux. C'est un risque pour une banque de subir une perte par suite de variations défavorable des cours sur le marché.<sup>25</sup>

- **Le risque de solvabilité :**

C'est le risque de ne pas disposer des fonds suffisant pour absorber des pertes éventuelles. Ce risque résulte des montants des fonds propres disponibles d'une part, et des risques pris d'autre part. Le problème fondamental de l'adéquation en capital consiste à ajuster de la meilleure manière possible les fonds propre et les risques associés.

- **Le risque pays**

Il s'agit du risque de non remboursement total au partiel de créance ou engagements hors bilan détenus sur un client résidant dans un pays tiers. Lorsque le non remboursement résulte de la volonté ou de la situation économique du pays dans lequel réside le débiteur, ce risque survient dès qu'un Etat décide de ne plus rembourser sa dette ou de ne plus fournir des devises nécessaires aux débiteurs.

---

<sup>24</sup> DJOUA Kamelia, ATMANI Lamia, « *le concept de gouvernance et la gestion des risques bancaire* », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Option : Finance et banque, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2017-2018, p39-40.

<sup>25</sup> DEMAZY Marjorie, « *value-at-risk et contrôle prudentiel des banques* », édition, fartis bank, Belgique , 2001, p29.

- **Le risque systémique :**

Les établissements de crédit sont interdépendants les uns par rapport aux autres, les pertes consécutives à la défaillance d'un établissement sont supportées, par un effet de contagion, essentiellement par le système bancaire, sous trois formes :

-les opérations interbancaires, conclues avec l'établissement défaillant, se traduiront par une perte pour l'établissement prêteur.

-la solidarité de la place oblige fréquemment tous les établissements défaillants à participer à l'apurement du passif de l'établissement sinistré.

-les actionnaires d'un établissement de crédit sont fréquemment d'autres établissements qui devront conformément à leur rôle, participer au sauvetage de l'établissement défaillant.<sup>26</sup>

## **2.7. Le processus de gestion des risques bancaires**

La gestion des risques a pour objet de mesurer et contrôler les risques, elle est considérée comme un élément indispensable pour le fonctionnement de chaque banque, nous allons présenter dans ce qui suit l'organisation même des structures de la gestion des risques au sein des banques ainsi que leur finalités.

- **Notion et objectifs de la gestion du risque bancaire**

La gestion des risques est « l'ensemble des outils, des techniques et des dispositifs organisationnels qui permettent de mesurer et de contrôler les risques »

Les finalités de la gestion des risques sont :

- ✓ La pérennité de l'établissement, en évaluant les risques qui se traduiront tôt ou tard par des coûts futurs.
- ✓ Elargir le contrôle interne du suivi des performances au suivi des risques associés et pouvoir comparer les performances entre centres de responsabilité, client, produits, compte tenu des risques associés.
- ✓ Faciliter la prise de décision pour les opérations nouvelles par la connaissance des risques et en particulier permettre de les facturer aux clients.

---

<sup>26</sup> HAMMAS Kamel, SIDENNAS Ameziane, « la gestion de surliquidité bancaire », Mémoire de Master en sciences économiques, Option : Monnaie banque environnement international, Université Abderrahmane Mira de Béjaia, 2012-2013, p20-21.

- Rééquilibrer les portefeuilles d'activités ou les portefeuilles d'opération sur la base des résultats et des effets de diversification au sein des portefeuilles.<sup>27</sup>
- **Les étapes de la gestion des risques**

La gestion des risques repose sur un processus de 5 étapes :

✓ **Identification des risques**

L'identification consiste à recenser toutes les parties exposées au risque, cette étape consiste à établir une cartographie des risques auxquels la banque est confrontée et la sensibilisation de chacun des acteurs internes à l'existence de ce risque ce qui suppose une information mais également la démonstration que de nombreuses actions courantes et concrètes ont un lien avec le risque supporté.<sup>28</sup>

✓ **Evaluation des risques**

Cette étape consiste à évaluer les risques en fonction de leur gravité, elle permet de mesurer les coûts associés aux risques identifiés, la mesure du risque dépend de la nature de ce dernier, s'il est quantifiable ou non lorsque les risques sont qualifiables comme dans le cas du risque de crédit et marché.<sup>29</sup>

✓ **La révision des risques :**

Etablir une table des risques n'est pas suffisant pour s'en prémunir, d'autant plus que leur probabilité d'occurrence et leur dangerosité varient avec l'évaluation du projet, il faut donc suivre de près cette liste et la mettre à jour, régulièrement.<sup>30</sup>

✓ **La mise en œuvre des solutions**

Cette étape consiste à mettre en œuvre la technique choisie, son principe fondamental est de minimiser les coûts attribués à la mise en œuvre de la solution.

---

<sup>27</sup> BESSIS Joel, « *gestion des risques et gestion actif-passif des banques* », édition, Dollaz, Paris, 1995, p14.

<sup>28</sup> MICHEL Sion, « *gérer la trésorerie des risques et la relation bancaire* », 6<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2015, p24.

<sup>29</sup> BESSIS Joel, op.cit, p37.

<sup>30</sup> DJOUA Kamelia, ATMANI Lamia, op.cit, p44.

✓ **Reporting des risques**

Le reporting est l'aboutissement logique de tout processus de gestion, il s'agit d'une synthèse qui fait ressortir les éléments clés sous une forme d'un rapport dont le contenu et le niveau de détail dépend de la fonction du destinataire.<sup>31</sup>

La gestion des risques quel que soit sa nature (crédit, opérationnel, marché...) nécessite non seulement une bonne connaissance des normes et des textes de lois qui évoluent en permanence, mais aussi l'expérience et l'expertise des situations, la prise de décision, la prévention, la formation et l'information.

Ci dessous vous trouverez les étapes à suivre pour une gestion efficace du risque bancaire (schéma 3 suivant)

---

<sup>31</sup> BELAHA Hadjer, « *le dispositif de contrôle interne au sein de système bancaire et son impact sur la maîtrise de risque* », Mémoire de Magister en sciences commerciales, Option : Finance et Contrôle, Université Djilali Liabes du Sidi bel-Abbas, 2014-2015, p53.

**Schéma N° 02** : les étapes de la gestion des risques bancaires.



**Source** : BELLAHA Hadjer, « *le dispositif de contrôle interne au sein de système bancaire et son impact sur la maîtrise de risque* »Mémoire de Master en science commerciales, Option : finance et contrôle, Université Djilalai liabes de Sidi bel abbas,2014-2015.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté les changements et l'évolution du système bancaire algérien. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui ce système est primordial dans l'activité économique. Ajoutant à cela l'importance de la réglementation bancaire inhérente à ce système, qui est un outil adopté par les autorités monétaire, pour la stabilité du système bancaire et de la lutte contre la faillite des banques.

Le système bancaire algérien a été amélioré depuis la promulgation de la loi 90-10 de 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, c'est à partir de cette date que la banque d'Algérie à commencer l'organisation de ses activités pour orienter le système financier algérien vers l'économie de marché. Cependant, depuis 1995, la libéralisation du système financier algérien n'a pas été réalisée efficacement vu les lacunes constatées et les dysfonctionnements relatifs à la gestion de liquidité. La privatisation demeure encore partielle et le marché financier est encore en phase primaire.

Au final l'évolution du système et de la loi bancaire en algérien nous a permis d'avoir une version claire sur les mutations et les perspectives de développement financier.

## *Chapitre II*

# *L'impact de la Covid-19 sur l'activité des banques algériennes*

## **Introduction**

Dans sa première apparition en chine en décembre 2019, la covid-19 a bouleversé la planète. Cette maladie infectieuse, qualifiée de pandémie par l'organisation mondiale de la santé, a des répercussions profondes sur la santé des populations, l'économie, l'industrie, les transports mais surtout l'environnement de la finance. Il s'agit de « la plus grand crise sanitaire qu'ait connu le monde depuis plusieurs décennies. Cette crise sanitaire a des conséquences importantes pour tous les secteurs, y compris celui de l'environnement financier.

Dans le présent travail, nous nous concentrons sur la récente crise sanitaire, la covid-19, qui a déclenché une crise économique accompagnée d'une forte instabilité financière.

Nous tenterons, à travers ce chapitre, d'étudier :

- Dans la première section l'évolution de la pandémie et ses impacts sur les différents secteurs d'activité dans le monde, en générale, et sur l'économie algérienne en particulier.
- Dans la deuxième section, nous exposerons l'impact de la pandémie covid-19 sur l'activité bancaire algérienne et les mesures prises par les banques pour y faire face.

## **Section1. Évolution de la covid -19 et ses principaux impacts**

Ce nouveau virus qui est apparu en chine, pour la première fois, ensuite s'est propagé partout dans le monde, en plongeant tous les pays dans une récession.

Les premières explications, coté occidental, suggéraient que le nouveau coronavirus est soupçonné d'être apparu fin 2019 dans un marché en plein air ou était vendu des animaux exotique vivants. Les experts ont découvert que le coronavirus était proche d'un virus présent chez des chauves-souris, qui aurait muté et se serait transmis à l'une des espèces vendues sur le marché, ce virus aurait ensuite contaminé des humains. "Les premiers cas recensés l'ont été a proximité de la ville de Wuhan, une ville de 11 millions d'habitants située dans la province du Hubei en chine"<sup>32</sup>.

---

<sup>32</sup> Cyril Gâté, « *les véritables objectifs derrière le covid-19* », printed in Germany, juillet 2020,p10.

### **1.1. La covid-19 dans le monde**

L'expansion de la pandémie de coronavirus (covid-19) demeure une situation inédite à l'échelle mondiale. L'organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités sanitaires du monde entier ont pris des mesures pour ralentir la diffusion de la covid-19 et réduire les taux d'infection. Une série de politiques et de mesures ont été prises par les gouvernements nationaux, à savoir : fermeture des frontières, quarantaine obligatoire, restrictions à la circulation, interdiction de grands rassemblements, confinement de ville ou de pays entiers qui entraînent de vastes changements dans la vie quotidienne et pour l'activité des entreprises<sup>33</sup>.

### **1.2. Les pays les plus touchés au monde par covid-19**

Le premier cas de pneumonie d'étiologie inconnue a été découvert le 8 décembre 2019 sur un marché de fruits de mer à Wuhan dans la province de Hubei, au centre de la Chine. Par la suite le bureau de l'OMS en Chine a reçu le 31 décembre 2019 un rapport de 29 cas du même virus.

Le 12 janvier 2020, la commission nationale de la santé de Chine (NHCC) a publié des détails supplémentaires sur l'épidémie, suggérant une pneumonie virale.

Moins d'un mois après, le virus s'était propagé dans toute la Chine et vers la fin du mois de janvier 2020, des pays voisins comme la Corée du Sud et l'Iran, aussi que les États-Unis et l'Europe ont eu de nombreux cas. Dans ce sens "l'OMS a déclaré l'état d'urgence sanitaire mondial le 30 janvier 2020"<sup>34</sup>.

Le tableau suivant retrace les principaux pays touchés par la pandémie au 20 mars 2022. Nous reterçons le nombre de cas décédés, rétablis et confirmés selon le tableau 1 suivant :

---

<sup>33</sup> PACAL BONIFAC, « mondialisation, guerres et conflits, duel Chine/États-Unis, covid-19 qui dirige le monde ? », édition ARMAND COLIN Paris, 2021, p16

<sup>34</sup> CELINE GAUTHIRE, PhD, « L'impact de la COVID-19 sur la croissance économique », mémoire de maîtrise, université du Québec en Outaouais, octobre 2020, p19-20.

**Tableau N°1 :** En date 20 mars 2022 les vingt pays les plus durement touchés par la pandémie

<b>Pays</b>	<b>Morts</b>	<b>Rétablis</b>	<b>Cas confirmés</b>
États-Unis	971 087	6 298 082	79 728 165
Inde	516 479	30 974 748	43 007 841
Brésil	675 389	17 771 228	29 624 435
France	141 931	415 111	24 241 956
Royaume-Uni	164 099	24 693	20 243 940
Allemagne	126 920	3 659 260	18 717 682
Russie	356 812	5 609 682	17 297 181
Turquie	97 192	5 478 185	14 680 836
Italie	157 692	4 144 608	13 800 179
Espagne	101 703	150 376	11 324 637
Corée du sud	12 428	180 719	9 373 646
Argentine	127 483	4 615 834	9 006 526
Viet Nam	41 817	54 332	7 791 841
Pays-Bas	22 399	28 771	7 641 770
Iran	139 550	3 444 798	7 139 217
Colombie	139 434	4 615 354	6 080 589
Japon	27 056	852 451	6 060 771
Indonésie	153 599	2 907 920	5 956 561
Pologne	114 206	2 653 891	5 885 446
Tunisie	28 065	530 545	1 029 762
Chine	10 543	99 228	1 178 456

**Source :** organisation mondiale de la santé, ministère de la santé des pays concernés

### 1.3. La covid-19 en Algérie

Nous présenterons dans ce qui suit, l'évolution de la pandémie de covid-19 depuis l'enregistrement du premier cas à partir le 25 février 2020 selon l'organisation de la santé en Algérie.

#### • Propagation du virus

L'Algérie est l'un des pays d'Afrique les plus touchés par la pandémie covid-19, les autorités algériennes ont adopté une série de mesures pour lutter contre cette pandémie. Dans cette partie, nous exposerons comment le virus s'est propagé dans toutes les wilayas du pays.

#### ➤ Février 2020

- A partir du 25 février 2020, le ministre algérien de la santé, à annoncé au journal télévisé le premier cas de covid-19. Un Italien salarié d'ENI originaire de Lombardi, l'une des zones les plus touchés en Italie, arrivé le 18 février, sur la base Menzel Ledjmet Est dans la wilaya d'Ouargla a été confirmé en laboratoire positif au SARS-CoV-2. L'homme a été isolé pendant quatre jours avant d'être rapatrié en Italie par un vol spécial et les travailleurs ont eux aussi recours au confinement.

#### ➤ Mars 2020

- Le 1 mars, le premier foyer de contamination dans la wilaya de Blida, seize nombres d'une même famille ont été contaminés par la coronavirus lors d'une fête de mariage à la suite de contacts avec des ressortissants algériens en France.
- ✓ Deux nouveaux cas de la covid-19 confirmés, une femme de 53 ans et sa fille de 24 ans dans la wilaya de Blida, a annoncé le ministre de la santé.
- Le 3 mars, deux nouveaux cas confirmés, ce qui porte à cinq le nombre total de cas confirmés, les deux nouveaux cas sont issus de la même famille, d'un père et d'une fille, et résidaient en France<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup>D Hannoun, A., Boughoufalah, H., Hellal, k. et al. (2020), *situation épidémiologique et son évolution en Algérie « covid-19 »*, institut national de santé publique, 2020, <https://www.asjp.cerist.dz>.

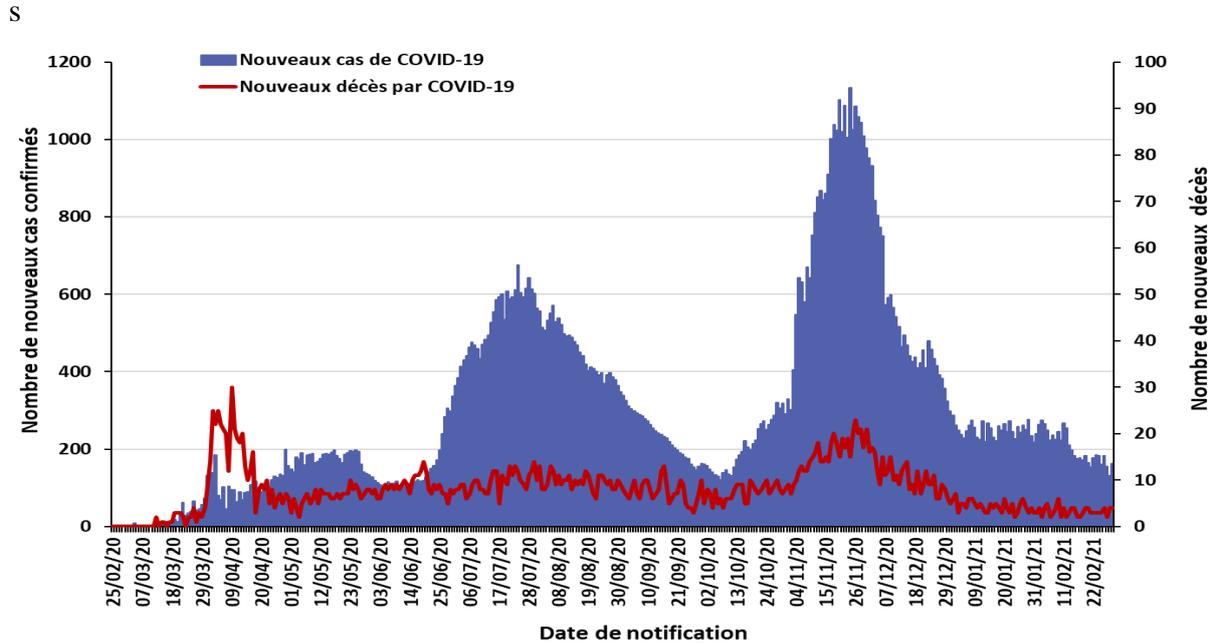
**Tableau°02 : Répartitions des cas par régions 2020**

<b>Lieu</b>	<b>Cas</b>	<b>Décès</b>
<b>Wilaya d'Alger</b>	6 506	145
<b>Wilaya de Blida</b>	4 435	131
<b>Wilaya d'Oran</b>	4 248	22
<b>Wilaya de Sétif</b>	3 408	61
<b>Wilaya de Batna</b>	2 183	17
<b>Wilaya de Bejaia</b>	2 139	28
<b>Wilaya de Constantine</b>	1 765	25
<b>Wilaya Annaba</b>	1 530	10
<b>Wilaya Tipaza</b>	1 505	37
<b>Wilaya Tizi-Ouzou</b>	1 497	16
<b>Wilaya Jijel</b>	1 467	8
<b>wilaya Tlemcen</b>	1 405	8

Source : site officiel du ministère de la santé

1.4. Statistiques de l'évolution de nombres de cas de covid-19 :

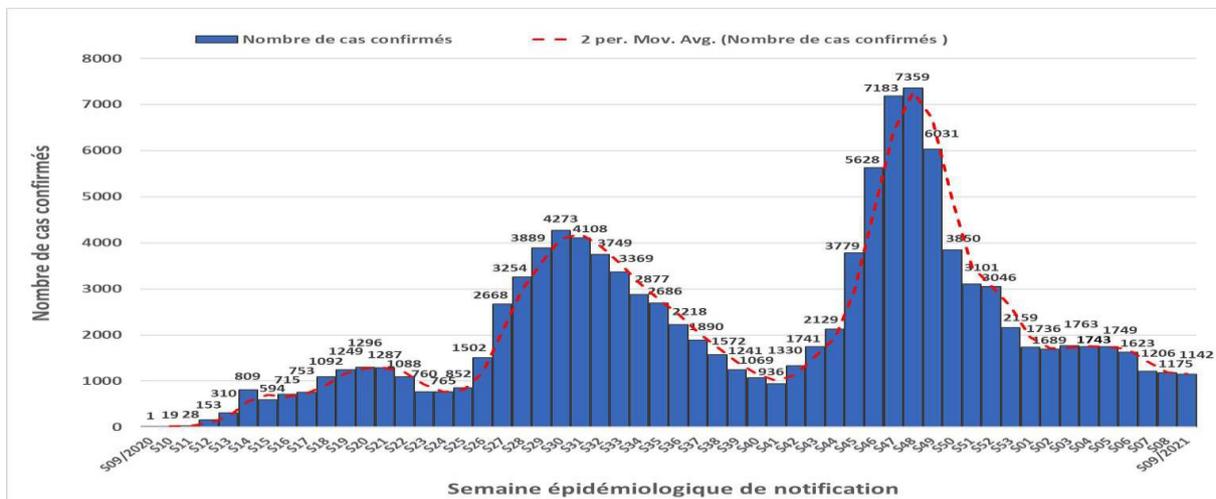
Figure N°01: Évolution du nombre quotidien cas confirmés et nouveaux décès par covid-19 du 25 février 2020 au 07 mars 2021 en Algérie



source : rapport de situation covid-19 en algérie

La courbe en bleu nous montre le nombre de nouveau cas affecté par la covid et la courbe en rouge expose le nombre de décès dû à ce même virus. Le détail d'évolution est indiqué dans la figure 2 ci dessous.

Figure N°02 : Nombre de cas confirmés de covid-19 par semaine de notification à la fin de la semaine 09/2021 au 07 mars 2021 en Algérie



source :rapport de situation de covid-19 en Algérie

Cette courbe nous montre le nombre de cas confirmés de covid-19, tel qu'il commencé à augmenter de fin février 2020 à fin juillet, puis à commencer à diminuer progressivement jusque mi-octobre, puis reparti à la hausse jusqu'au mois de novembre, puis il à été connu pour décroître.

## **Section 02 : Les impacts économiques et financiers de la covid-19 en Algérie**

Partout dans le monde, la crise de covid-19 a accentué certaines faiblesses, déjà existantes dans les secteurs économiques et sociaux. Depuis le début de la crise, le gouvernement algérien a pris une série de mesures pour prévenir et mitiger la propagation du virus et réduire son impact négatif sur l'économie et les ménages. La relance représente pour l'Algérie une opportunité pour consolider la résilience et la durabilité de l'économie, toujours en préservant le caractère social de l'État et dans le respect du principe de solidarité qui est au centre d'intérêt de notre modèle économique.

### **2.1. L'impact de la covid-19 sur les principaux indicateurs économiques**

Avant même l'arrivée du virus en Algérie, l'ensemble des indicateurs économiques étaient en rouge. La chute des prix du pétrole, à partir de 2014, a fait plonger l'économie algérienne dans une crise profonde. Une croissance affaiblissante du PIB (1% en 2019 contre 1,4% en 2018), un taux de chômage à deux chiffres et une chute du pouvoir d'achat des ménages. "Cette situation déjà très compliquée a été accentué par la crise sanitaire qui a contrarié la majorité des secteurs économiques à fonctionner en ralenti, voir même à cesser toute activité engendrant la perte de milliers de post d'emplois notamment dans le secteur du transport et du tourisme"<sup>36</sup>.

L'économie algérienne a une croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures et l'investissement public. Les effets de la crise économique engendrée par la covid-19 sur les prix du pétrole permettent d'utiliser celui-ci comme variable instrumentale pour comprendre l'effet sur l'économie sans risque de se tromper du fait de la part que représentent les hydrocarbures dans les exportation(98%) dans les recettes fiscales(60%) et dans le PIB(19%) . "De toutes les matières première cotées en bourse, le pétrole est celui qui a subit le plus l'effet du covid-19"<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup>CHNOUNE Nadjet, BOUKRIF Moussa, «L'effet de confinement causé par la pandémie du COVID-19 sur le secteur de e-commerce en Algérie », 2021, p 900.

<sup>37</sup> Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie, juin 2020, p 5.

## **2.2. L'impact de la pandémie sur les secteurs d'activité**

En absence d'enquêtes d'entreprise, il est possible d'identifier les secteurs les plus touchés à travers les destructions d'emplois, la réduction de temps de travail, la baisse de production et le déplacement des effectifs liés au covid-19 en transposant les tendances d'impact sectoriel de la crise du covid-19 dans le monde sur l'économie algérienne. Selon une étude mondiale du BIT, les secteurs les plus fortement touchés par la fermeture quasi totale ou la forte baisse de la demande pendant plusieurs mois sont les commerces de détail et les commerces en gros en œuvrant sur les secteurs considérés non-essentiels.

La dégradation des finances publiques, suite à la baisse continue des recettes pétrolières, a contraint le gouvernement à revoir son plan des dépenses. Le pays dispose de peu de main œuvre pour finances les importations. Désormais, l'aisance financière des années 2000 a fait place à l'austérité et plusieurs restrictions sont imposées, comme : réduction des importations, restriction des budgets de fonctionnement et d'équipement, arrêt des grands projets étatiques, baisse des différentes subventions....

L'arrêt de plusieurs projets d'investissement et la rareté des ressources publiques qui constituaient le principal levier de la croissance économique nationale n'étaient pas sans incidences sur l'économie. En effet, "les entreprises algériennes, constituées à 97% de TPE et de PEM et dont la croissance est intimement liée aux marchés publics et aux importations des intrants, se voient systématiquement confrontées à une détérioration sans précédent de la conjoncture internationale"<sup>38</sup>.

## **2.3. Mesures prises par le gouvernement pour maintenir les incidences de la Covid-19**

Sur le plan économique et financier Dix mesures d'urgences ont été mises en place pour atténuer les effets de la pandémie, entre autre :

1. Desserrement de certaines règles d'investissement inadaptées,
2. Maintien des subventions et la réduction du budget d'investissement de 20%
3. Suppression de TVA pour les intrants dans certains secteurs
4. Baisse de la TPA pour le BTPH
5. Report d'échéanciers bancaires et fiscaux
6. Remise en place d'un impôt sur la fortune pour une meilleure répartition des richesses
7. Supervision directe de certaines chaînes d'approvisionnement de produits clefs afin d'assurer une alimentation permanente de la population

---

<sup>38</sup>OUHADDAD Sabrina, ABERBOUR Fouad, op.cit. p62-63.

8. Instruction des groupes publics à augmenter leur production notamment de biens alimentaires
9. Autorisation d'importation de biens d'équipement usagés
10. Incitation de l'État à la fabrication locale de masque de protection pour se substituer à leur<sup>39</sup>.

#### **2.4. L'impact de la pandémie sur l'activité bancaire en Algérie**

La pandémie est survenue dans un contexte qui est marqué par la chute des revenus pétroliers, la baisse des réserves de change. Ainsi, la conjugaison de ces facteurs est devenue explosif pour le système financier algérien. En manque de liquidité, les banques avaient de plus en plus de difficulté à satisfaire la demande ce qui a entraîné une situation préoccupante pour les autorités. Cette situation s'est traduite par la décision de plusieurs agences bancaires de plafonner les retraits des billets.

#### **2.5. Évolution monétaire et bancaire durant la pandémie**

En raison du double choc causé par la pandémie de covid-19, l'Algérie a enregistré une contraction économique majeure. La consommation privée et l'investissement a chuté en raison de ralentissement de l'activité économique du au confinement et aux pertes d'emplois. La liquidité bancaire a chuté en 2019 avec la clôture de programme de financement monétaire, restriction liées au financement budgétaire et l'augmentation du taux de réserve obligatoire des banques. C'est ainsi que "le programme de financement monétaire de la banque d'Algérie, qui a débuté en septembre 2017 et s'est achevé en mars 2019, a connu une injection de 4726 milliards de dinars dans l'économie sur un total de 6556 milliards de dinars en circulation"<sup>40</sup>.

#### **2.6. Les retombées sur l'activité bancaire algérienne**

La liquidité des banques publiques a considérablement diminué au cours de premier semestre de 2020. Ce déclin est imputable à la pandémie de COVID-19 et à la baisse de revenu des hydrocarbures, qui a entraîné une diminution des dépôts dans les banques commerciales et la BA. Les banques algériennes ont augmenté de 404 milliards de dinars leur financement auprès de la BA, soit une hausse de 36%, à l'aide d'opérations d'open Market.

---

<sup>39</sup>Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie, juin 2020, p 18.

<sup>40</sup>IZEGHLOUCHE Lamia, BRIKH Aini, (2021)." L'impact du covid-19 sur l'activité bancaire" mémoire MASTER 2, Université de Bejaia . P 17,21.

Sur les six banques publiques qui détiennent environ 90% du total des dépôts du pays, quatre ont un grand besoin de liquidité, tandis que les banques privées sont confrontées à un excès de liquidité. La base monétaire détenue à la BA est ainsi passée de 1100 milliards de dinars en décembre 2019 à 840 milliards de dinars en juillet 2020, soit une baisse de 24%. Le resserrement des conditions de liquidité a amené les déposants particuliers à chercher à retirer leur épargne, exerçant ainsi une pression sur les dépôts d'Algérie Poste, ou 35% des algériens détiennent un compte. En conséquence, Algérie Poste a dû imposer un plafond aux retraits quotidiens<sup>41</sup>.

## **2.7. Les mesures sanitaires prises par le gouvernement algérien**

Devant l'ampleur et la rapidité de la pandémie, le gouvernement algérien a pris quelques mesures sanitaires, pour réduire le nombre de contaminés. Les principales mesures se résument en :

- ✓ Port obligatoire de la bavette
- ✓ Arrêt de la circulation inter wilayas,
- ✓ Fermetures des commerces secondaires et limitation d'ouverture à 15H après réouverture,
- ✓ Fermeture des frontières : mesures prises le 28 juin à ce jour,
- ✓ Exigence d'un couvre-feu à 15h, puis à 20h selon l'évolution de la pandémie et selon les wilayas,
- ✓ Limitation de nombre de voyageurs à 50% après autorisation de circulation,
- ✓ Fermeture des restaurants et cafétérias qui se sont limités à l'emporter,
- ✓ Interdiction de tout rassemblement (lieux publics, célébration de fêtes, décès).

Le 20 mai 2021, le gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger les mesures de confinement partiel à domicile de 0h à 4h pour mois supplémentaire à compter du 22 mai 2021 pour 19 wilayas. Ces mesures concernent ainsi les dix-neuf wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Batna, Bejaia, Blida, Tébessa, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Constantine, M'Sila, Ouargla, Oran, Boumer des, El Oued, Tipaza et Touggourt.

---

<sup>41</sup>BENAOUF SARAH, BOUCHE FADILA, «*L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'activité bancaire en Algérie*», mémoire de master en science économique, option : Économie Monétaire Bancaire, Université de Bejaia, 2021, p 48.

La réouverture partielle des frontières aériennes a été mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021, suite au communiqué des services de premier ministre de lundi 21 mai 2021 avec les modalités opérationnelles :

- ✓ Test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures avant la date de départ
- ✓ Fiche sanitaire dûment renseignée à présenter à l'enregistrement et à remettre à l'arrivée,
- ✓ Pour ce qui est des modalités de sortie, les passagers servant aux seules conditions édictées des pays d'accueil.

Malheureusement, devant l'inconscience de la population algérienne de la gravité de la pandémie et de l'inexistence d'un traitement ou d'un vaccin efficace, ces mesures ont été très peu respectées<sup>42</sup>.

### **Conclusion**

Les mesures de confinement qui ont été suivies par tous les États du monde pour lutter contre le COVID-19, ont touché tous les secteurs économiques et sociaux mais à des degrés d'impacts différents. L'Algérie a adopté plusieurs mesures pour réduire les effets de la pandémie. A titre indicatif, la Banque d'Algérie a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire et d'abaisser le taux directeur à compter du 15 mars 2020 (Banque d'Algérie, 2020)<sup>43</sup>, pour mettre à la disposition des banques et établissements financiers des moyens additionnels d'appuis au financement de l'économie nationale à un coût raisonnable. Cette décision a été renforcée le 29 avril 2020 par d'autres décisions visant à abaisser d'avantage le taux directeur applicable aux opérations principales de refinancement et de réduire encore le taux de réserve obligatoire, ce qui permettra de libérer un montant important de liquidité pour les banques, (Reporter, 2020)<sup>44</sup>. D'autre part, le seuil de refinancement, par la Banque d'Algérie, des titres publics négociables ont été relevés pour les échéances résiduelles inférieures à 1 an, pour les échéances résiduelles de 1 an à inférieures à 5 ans et pour les échéances résiduelles égales ou supérieures à 5 ans, (Banque d'Algérie, 2020)<sup>45</sup>, il s'agit d'un mécanisme d'injection des liquidités. Toutes ces mesures sont des mesures progressives et

---

<sup>42</sup>HAMDOUCHE FAOUZI, «*L'industrie pharmaceutique en Algérie : la couverture du marché de médicaments en pleine crise sanitaire*», mémoire de master en science économique, option : Économie Industrielle, Université de Bejaia, 2021, p 37, 38.

<sup>43</sup> <https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/communiqu15032020.pdf>

<sup>44</sup> <https://www.reporters.dz/nouvelles-mesures-de-sauvegarde-de-la-banque-dalgerie-en-faveur-des-entreprises-et-des-etablissements-financiers-20-000-milliards-de-centimes-pour-les-banques-et-baisse-des-taux-d/>,

<sup>45</sup> <https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/communiqu30042020.pdf>,

transitoires. Elles permettent aux banques et aux établissements financiers de reporter le paiement des tranches de crédit, arrivant à échéance, et de procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle.

### ***Chapitre III***

***L'impact de la COVID -19 sur l'activité des banques algériennes :une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia***

### ***Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia***

---

#### **Introduction**

Dans ce chapitre nous présenterons l'impact de la covid-19 sur l'activité bancaire à travers un questionnaire distribué sur 31 agences bancaires de la wilaya de Bejaia. Nous insisterons sur le cas de la BADR banque, qui est le lieu de notre stage, et elle sera étudiée d'une manière distincte.

D'une part, le stage réalisé auprès de la BADR a été efficace pour apporter des réponses à notre thématique car l'activité bancaire, durant le mois d'avril 2022 au sein de la BADR, a été assurée presque en continuité avec toutes les garanties du respect des règles d'hygiène et de distanciation physique afin de réduire les circonstances d'exposition et le risque de contamination. Nous avons remarqué aussi que même après la chute du taux de la pandémie, la BADR a continué de maintenir le dispositif sanitaire et les mesures d'organisation nécessaires, comme toute autre banque, afin de limiter le risque d'affluence et de concentration des clients.

D'autre part, pour mieux appréhender le contexte de notre étude, nous avons distribué un questionnaire sur plusieurs agences bancaires de la wilaya de Bejaia. L'objectif de cette démarche est d'effectuer une étude comparative sur les principales activités des banques et de cerner l'impact de la Covid.

Ainsi, ce chapitre contient deux sections

- La section 1 aura comme objectif de présenter les résultats de notre stage au sein de la BADR, à savoir : l'impact respectif de la covid-19 sur l'octroi des crédits, sur les dépôts bancaires, sur les moyens de paiements et quelles sont les mesures mises en œuvre pour réduire l'impact de la pandémie
- La section 2 analysera les résultats globaux obtenus à l'aide d'un questionnaire distribué sur les agences bancaires de la wilaya de Bejaia.

## **Section 01 : Etat des lieux de l'activité bancaire durant la période de covid-19 au sein de l'agence BADR de Bejaia**

Notre stage pratique au sein de l'agence bancaire BADR, durant la mois avril 2022, nous a permis d'avoir quelques réponses relatives à la thématique de notre mémoire. Plusieurs informations ont été collectées et ces dernières ont été obtenues à l'aide d'un questionnaire que nous avons distribué sur place aux directeurs de l'agence mais aussi à travers les documents qui nous ont été fournies.

Les informations collectées ont fait l'objet d'un traitement manuel et sur sphinx, en voici les réponses :

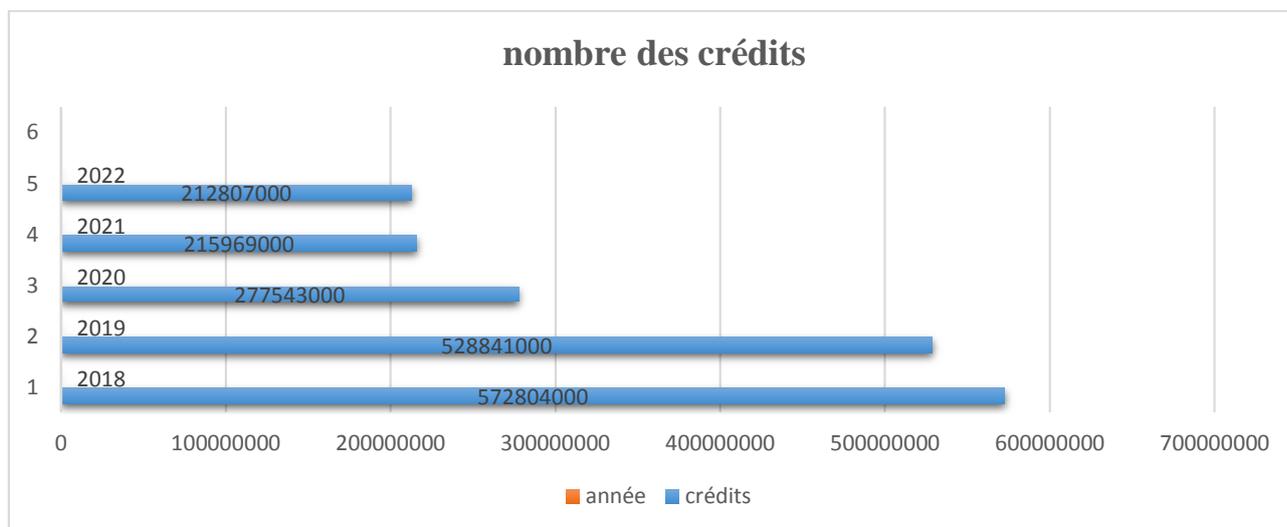
### **1.1. L'impact de la pandémie de covid-19 sur les crédits accordés à la clientèle**

Il est important de signaler que certaines mesures d'urgence ont dû être prises par la BADR pour faciliter les transactions dans un contexte particulier de la crise sanitaire. L'une de ces mesures concerne l'octroi des crédits bancaire. Contrairement aux certaines banques, la BADR a gelé l'application des pénalités de retard sur le paiement des échéances de crédit.

Le graphique ci dessous présente la circulation des crédits bancaires au sein de l'agence BADR. Nous constatons que, malgré l'ampleur de la crise, le nombre de crédits octroyés n'a pas cessé définitivement. Certes, la contraction de nombre de crédit est visible au sein de l'agence, due principalement à la chute de l'activité économique et la panne de l'investissement imposé par la COVID-19 (voir la figure 1 ci dessous).

*Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia*

**Figure N°03 :** La circulation des crédits au sein de la BADR.



**Source :** établi par nous-mêmes à partir les données de la BADR.

## 1.2. Les conséquences de la covid-19 sur les dépôts des ménages

Comme c'est indiqué dans la figure 04 ci dessous, les informations fournies par la BADR, démontrent la progression des dépôts bancaires entre 2019 et 2020. En effet, même en pleine pandémie, en 2020 les dépôts bancaires ont connus une forte progression comparativement aux années 2018 et 2019. Cette hausse des dépôts s'explique en grande partie par sécurité et par la confiance des clients vis à vis de leur agence.

**Figure N°04:** La circulation des dépôts au niveau de la BADR.

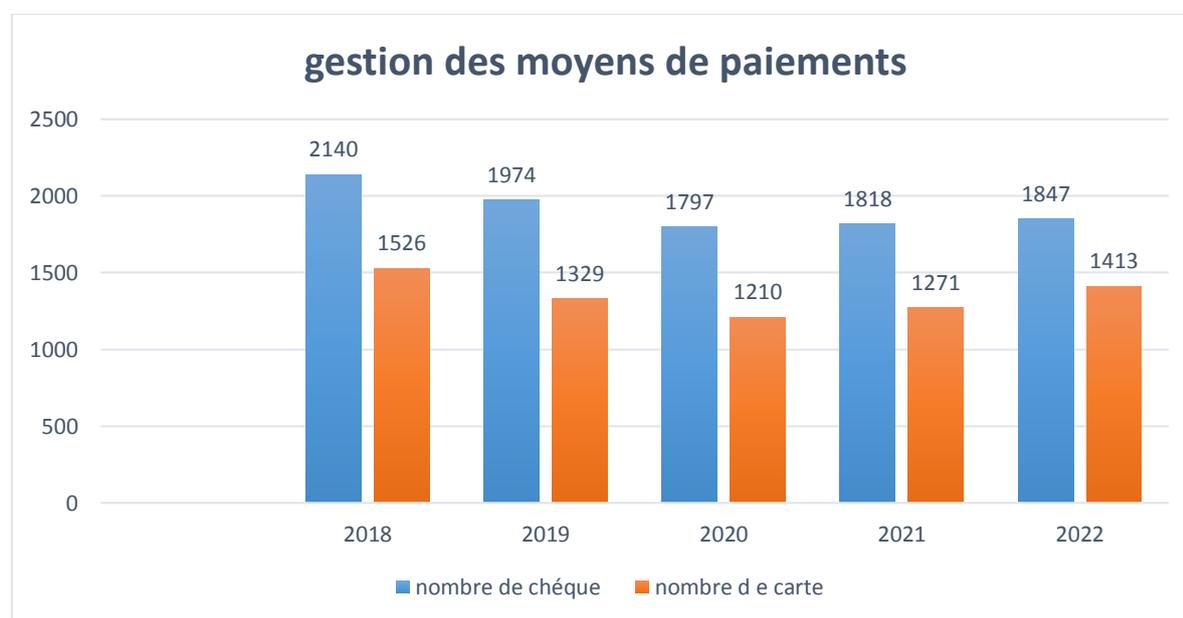


**Source :** établi par nous même à partir des données de la BADR

### **1.3. La gestion des moyens de paiements au sein de la BADR durant la période de la Covid-19**

La figure 05 suivante, synthétise l'évolution, en nombre, des principaux moyens de paiements effectués par la BADR durant la période 2018/ avril 2022. Les résultats montrent que la période 2018/2020 était marquée par un net fléchissement des moyens des paiements distribués par la banque. En effet, le nombre des cartes bancaire et des chèques attribués, suite à l'ouverture des comptes, à connue une régression respective de l'ordre de 20.7 % et 16%. Ainsi, nous pouvons dire que l'impact de la Covid-19 était brutal sur l'ouverture des comptes qui s'explique par les mesures strictes dues au confinement suivi par la chute de l'activité économique. Nous remarquons aussi que depuis le début de l'année 2022, il ya eu le retour à la situation normal avec une hausse conséquente des moyens de paiements mises à la disposition de la clientèle.

**Figure N° 05** : gestion des moyens de paiement au sein de la BADR.



**Source** : établi par nous même à partir des données de BADR

### **1.4. Les mesures prises par la BADR pour réduire l'impact de la crise sanitaire et maintenir la performance de la banque**

Certaines mesures ont été prises par la banque « BADR » pour faciliter les transactions dans un contexte de crise sanitaire. La Banque BADR a enregistré une contraction de son

### ***Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia***

---

activité qui s'explique par une faible dynamique économique due au confinement, aux pertes d'emplois et la baisse du nombre des projets d'investissement qui sont impactés à leur tour par la diminution d'allocation des crédits ainsi que la peur d'une infection par le corona virus.

Pour réduire les effets négatifs de la pandémie sur l'activité de la banque, un ensemble de mesures ont été mises en œuvre, comme suit :

- Le maintien uniquement du personnel dont les fonctions sont vitales pour la continuité de l'activité de la banque (personnel de guichet, le directeur, et superviseur);
- Sécurité et gardiennage : contrôle quotidien du bon fonctionnement des différents systèmes de sécurité ;
- Nettoyage et hygiène ;
- La suspension des crédits d'investissements au niveau du réseau internet ;
- Offrir un nouveau produit en ligne à l'aide d'une communication rapide et sécurisé pour ses clients pour consulter leurs comptes courants et faciliter leurs transactions quotidiennes ;
- Enfin, la banque BADR a accompagné ses clients pour les aider à passer cette période difficile de la pandémie. Elle a fait face à plusieurs demandes de report d'échéances des différents crédits accordés ainsi que de restructuration. Ainsi, les reports d'échéanciers allant de 6 mois jusqu' à une année, ont été accordés sans charge d'intérêt, ni frais, ni pénalités de retard, surtout pour certains types de prêts.

#### **Section 2: analyses des résultats de l'enquête sur un échantillon des banques de la wilaya de bejaia**

Comme nous l'avons expliqué précédemment, nous avons aussi distribué un questionnaire (voir l'annexe 1) sur un échantillon de 31 banque de la wilaya de Bejaia (BADR,BDL ,SGA,BNA,BEA,BNP,CNEP,TRUST,CPA,AGB ) . Nous présenterons, dans la suite de cette section, les réponses obtenues ainsi que leurs analyses.

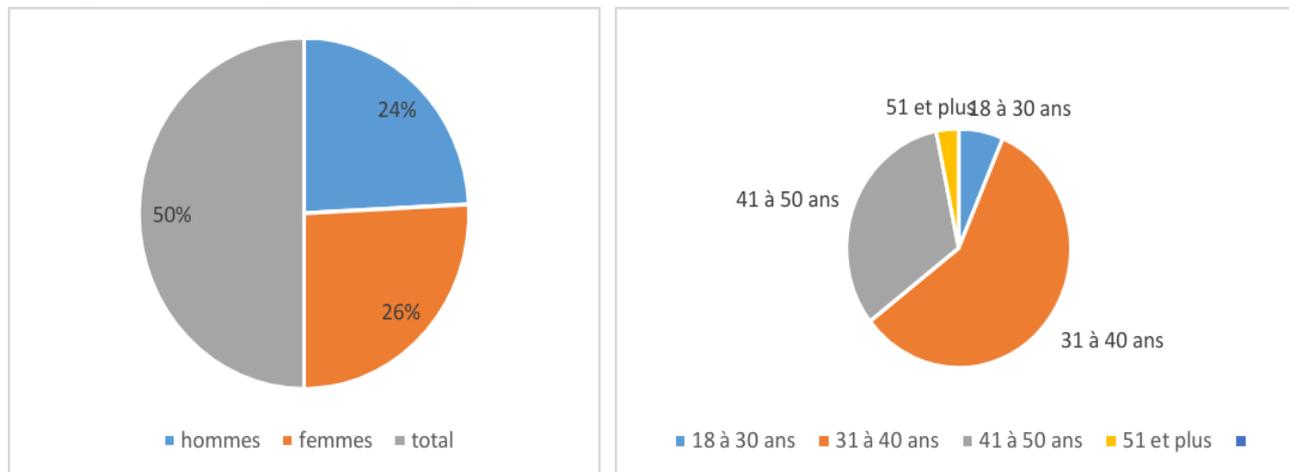
##### **✓ La répartition de l'échantillon des banques sondées**

La répartition de l'échantillon des banques enquêtées selon l'âge, le genre (Homme/femme) et le statut (public/privé) est indiquée dans les figures 4 et 5 suivantes.

### Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia

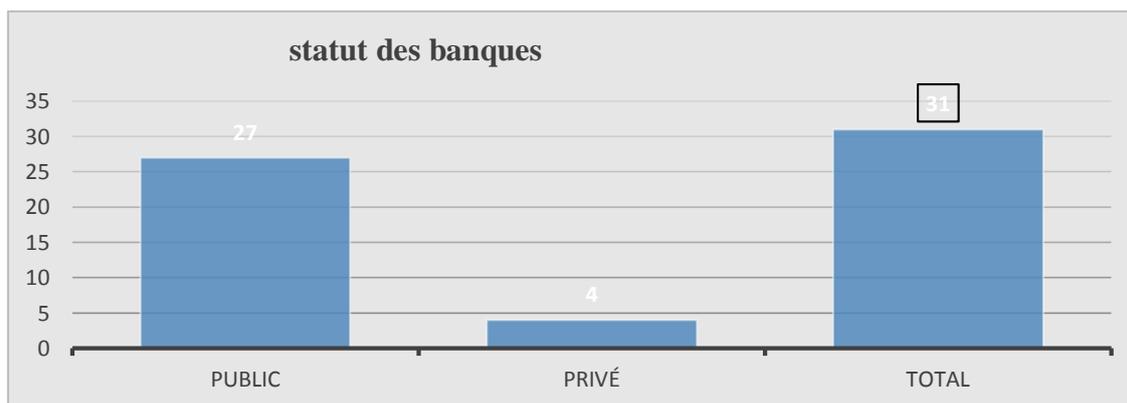
La figure 5 indique que les banques sondées ont les statuts suivants: 27 sont des banques publiques et 4 banques sont privées.

Figure 06: la répartition des répondants



D'après les résultats de l'enquête de terrain

Figure N° 07: statut des banques



Source : d'après l'enquête de terrain.

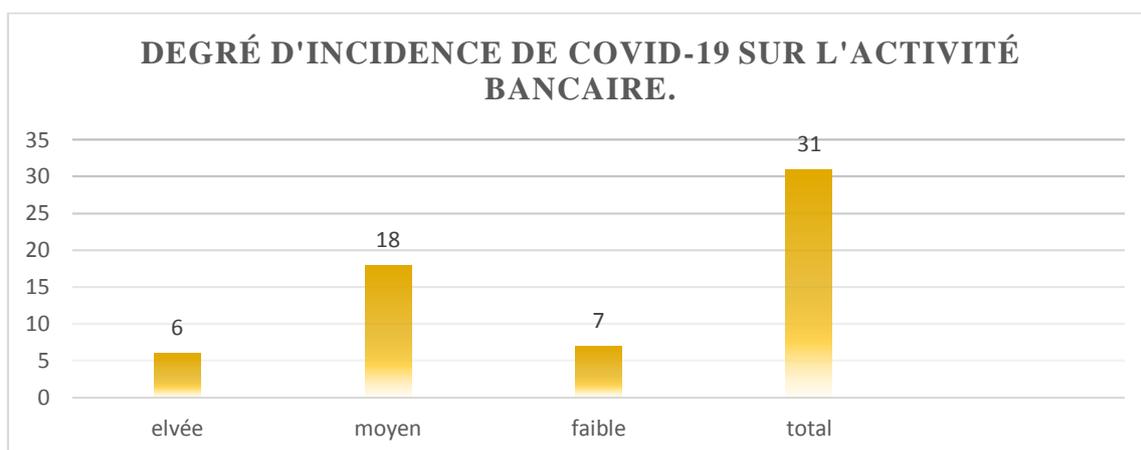
- ✓ Les réponses à la question sur le degré d'influence de la covid-19 sur l'activité des banques

Comme nous pouvons le constater dans la figure 08 suivante, les réponses à la question sur le degré d'influence de la covid\_19 sur l'activité des banques sondées sont réparties comme suit : 58 % des banque considèrent que l'impact est moyen, 22.5% des banques jugent

**Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia**

que le degré d'influence de la covid -19 est faible, 19.35% des banques fixent le degré d'influence à un niveau élevé. Nous pouvons déduire, d'après les réponses des banques, que l'impact de la Covid-19 sur les activités des banques diffère d'une structure à une autre et les perceptions d'influence sont variables. Néanmoins, aucune banque ne considère que le Covid-19 n'ait pas d'impact sur leurs transactions habituelles.

**Figure N°08 : Les niveaux d'influence de la covid-19 sur l'activité bancaire.**



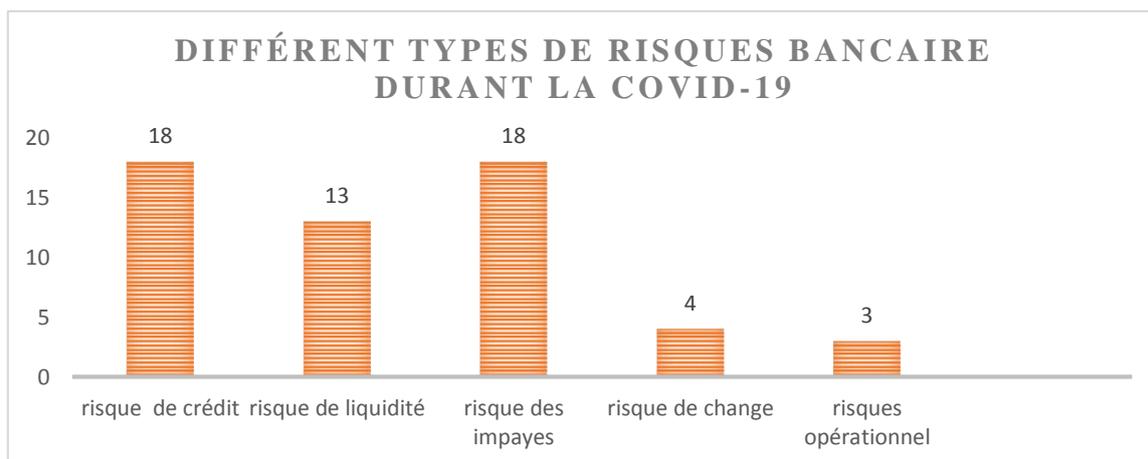
**Source : d'après l'enquête de terrain.**

✓ **Les réponses à la question sur les différents risques impliqués par la crise sanitaire**

La figure 09 ci dessous nous montre que trois risques bancaires étaient importants durant la crise de covid-19. Il s'agit particulièrement des risques liés aux crédits, à la liquidité et aux impayés. En effet, la majorité des banques considèrent que le covid-19 a généré des risques de crédit, des impayés et de la liquidité importants. 58% des banques ont évoqué le risque de crédit et des impayés ; 41,9% des banques classe le risque de liquidité en troisième position. Enfin, les banques ont été faiblement impactés par le risque de change et opérationnel. Ces derniers représentent respectivement 12% et 9% du total des réponses.

*Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia*

**Figure N° 09 : Les différents types de risques bancaires rencontrés durant la covid-19.**

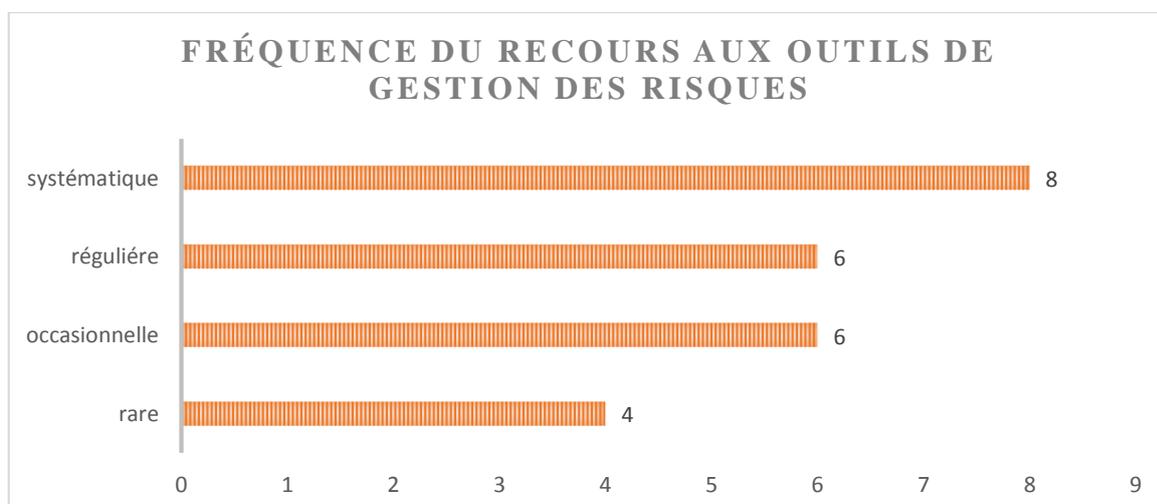


**Source : d'après les résultats de l'enquête de terrain.**

- ✓ **La réponse à la question sur les outils de gestion et leur fréquence d'usage par les banques.**

Comme c'est indiqué dans la figure 10 suivante, pour faire face aux risques occasionnés par la pandémie, 25.8% des banque ont eu recours a des outils de gestion d'une manière systématique ; 19.35% d'une façon régulière et occasionnelle ; 13% des banque ont rarement usé de ces outils.

**Figure N° 10 : les fréquences du recours aux outils de gestion des risques.**



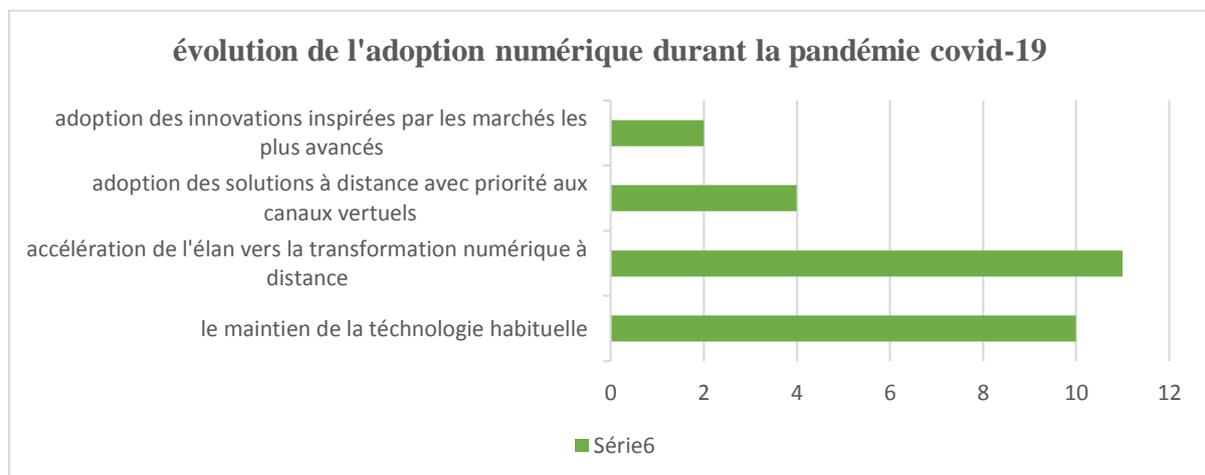
**Source : d'après les résultats de l'enquête de terrain.**

### **Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia**

#### **✓ Les réponses à la question sur les évolutions numériques des banques durant la Covid**

L'adoption numérique des banques et l'usage de la technologie étaient l'un des conséquences de la Covid-19. La numérisation des banques est devenue indispensable pour la continuité de l'activité bancaire. Ainsi, l'accélération et la transformation numérique à distance est une priorité absolue car il permet la diversification des services bancaire et une meilleure diffusion de l'information auprès des ménages (particulier et entreprise). Les réponses des banques à nous différentes questions sur l'usage du numérique sont reportés sur la figure 11 suivantes. Nous constatons que la majorité des banques sont prédisposées à l'usage du numérique qui est indispensable pour le travail à distance. Certaines banques considèrent que les méthodes habituelles sont largement suffisantes.

**Figure N° 11 : évolution numérique durant la covid-19**



**Source : d'après les résultats de l'enquête de terrain**

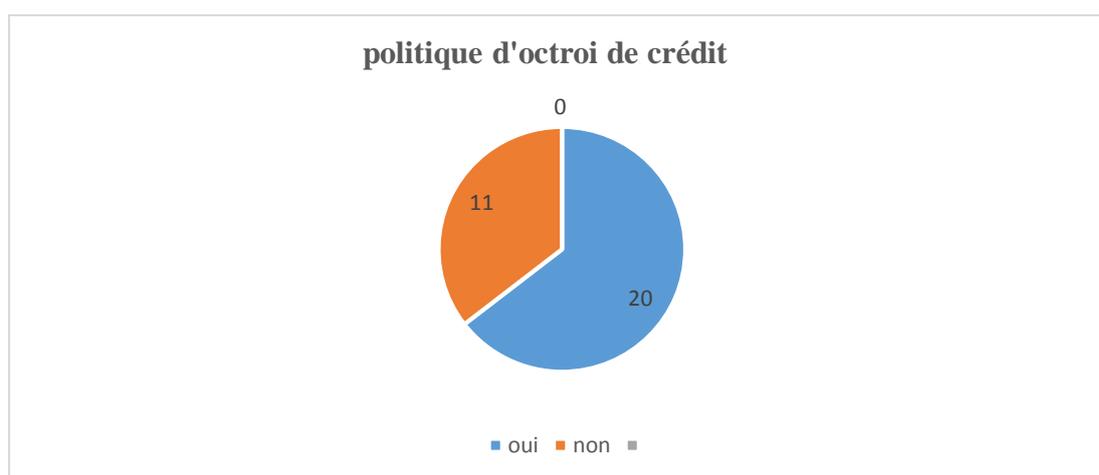
#### **✓ Les réponses à la question sur le devenir de la politique post covid concernant l'octroi des crédits**

L'évolution des activités bancaire vers l'adoption numérique impliquée par la pandémie nécessite un regard critique vis à vis de la distribution habituelle des crédits par les banques algériennes. En effet, sur les 31 banques interrogées, 20 banques considèrent que la politique d'octroi des crédits doit être renouvelée. Selon les dires des banquiers, ce renouvellement s'explique en partie par le contexte bancaire international qui impose l'introduction du

### **Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia**

Numérique et l'adoption de nouvelles normes de supervision et de réglementation dans le système bancaire. Les 11 banques restantes, de notre échantillon, supposent que le maintien de la politique habituelle en matière d'octroi des crédits est largement suffisant pour satisfaire la demande des clients. Selon leurs interprétations, le gouvernement algérien a introduit des restrictions durant la pandémie mais ces dernières sont temporaires et conditionnelles. Une fois les contraintes seront levées, il n' y a aucune raison de revoir les pratiques usuelles en matière des prêts bancaires.

**Figure N° 12 : la politique d'octroi de crédits durant la covid-19.**



**Source : d'après les résultats d'enquête de terrain.**

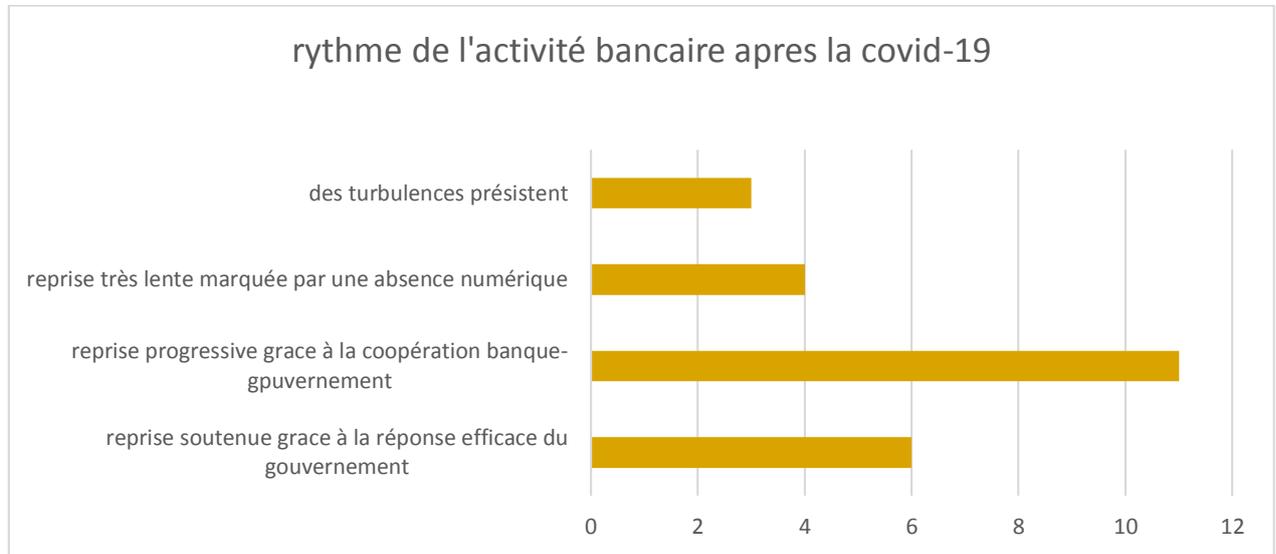
#### **✓ Les réponses à la question sur les prévisions de la reprise des activités bancaires en post covid**

D'après la figure 13 ci dessous, onze banques sur les 31 interrogées indiquent qu'il y aura une reprise progressive grâce à la coopération des banques et le gouvernement ; huit banques penchent, plutôt, vers une reprise soutenue grâce à la réponse efficace du gouvernement ; six banques considèrent que le rythme de reprise sera très lent et marqué par une absence du numérique. Enfin, sept banques supposent que la reprise de l'activité bancaire sera marquée par la persistance des turbulences après la covid-19.

*Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia*

---

**Figure N° 13 : rythme de l'activité bancaire après la covid-19.**



**Source : d'après les résultats de l'enquête de terrain**

***Chapitre III L'impact de la COVID-19 sur l'activité des banques algériennes : une étude de terrain sur un échantillon des banques de la wilaya de Bejaia***

---

## **Conclusion**

Ce chapitre III a fait l'objet d'une étude qualitative et d'investigation sur les effets de la covid-19 en lien avec l'activité bancaire. Les résultats d'enquête réalisée par questionnaire ont révélé que l'impact de la Covid-19 sur l'activité bancaire diffère d'une banque à une autre et les perceptions d'influence sont variables. Néanmoins, aucune banque ne considère que le Covid-19 n'ait pas d'impact sur leurs transactions habituelles.

Face à ce degré d'influence, les banques ont été confrontées à trois principaux risques durant crise de covid-19. Il s'agit particulièrement des risques liés aux crédits, à la liquidité et aux impayés. En effet, la majorité des banques considèrent que le covid-19 a généré des risques de crédit, des impayés et de la liquidité importants durant la pandémie.

Pour minimiser les risques occasionnés par la pandémie, la majorité des banques ont eu recours à des solutions appropriées et systématiques. Ainsi, l'une des solutions apportées par les banques pour la poursuite de leurs activités est l'adoption du numérique à travers l'intégration du travail à distance. Ce dernier était d'une grande importance pour la continuité de l'activité bancaire. Ainsi, la transformation numérique est devenue une priorité absolue car elle permet le maintien de l'activité bancaire à travers une meilleure diffusion de l'information sur les services bancaires, auprès de la clientèle.

## *Conclusion générale*

## *Conclusion générale*

---

La crise du covid-19 est certes une crise sanitaire mais ses extensions vont bien au-delà de la stricte dimension sanitaire. L'objet de ce mémoire était donc d'analyser et comprendre les effets de la crise covid-19 sur l'évolution des activités des banques algériennes.

Dans le contexte de ce vaste sujet, nous nous sommes intéressés particulièrement au secteur bancaire algérien. Afin d'aiguiller notre travail, notre problématique du départ est donc, de découvrir quel est l'impact de la crise sanitaire (covid-19) sur l'activité bancaire en Algérie ?

Les réponses obtenues à l'aide d'une étude sur le terrain montrent qu'au cours de la propagation de la pandémie covid-19, les banques algériennes ont subi une crise qui a entravé leurs activités. Elles avaient de plus en plus des difficultés à satisfaire la demande des clients, ce qui s'est traduit par une intervention des autorités pour soulager le système bancaire et apporter des solutions adéquates. Alors qu'elles ont imposé une modification profonde des activités des banques en matière d'octroi de crédit, les mesures de restrictions prises ont laissé des séquelles importantes.

D'après les résultats de notre enquêtes, nous avons relevé que l'ensemble des banques sondées ont été impactées par la covid-19 mais à des degrés différents. Pour faire face aux risques bancaires impliqués par la pandémie, les banques ont eu recours aux plusieurs outils de gestion du risque. Ainsi, compte tenu de ce changement conséquent du rythme de l'activité, le devenir des banques est conditionné par les avancées numériques et l'intégration de nouvelles formes d'innovation dans la politique de collecte de l'épargne et d'octroi des crédits. La reprise de l'activité bancaire depuis le début de l'année 2022 est devenue une nécessité qui exige une coopération entre les différentes composantes du système financier algérien.

Enfin, nous pouvons dire que cette crise sanitaire a certes impacter l'activité des banques algériennes mais elle a permis à celles ci de découvrir leurs fragilités face à des chocs exogènes comme la covid-19 et à développer des nouvelles formes anticipatives du risque bancaire. Cette crise sanitaire pourrait être intégrée dans le système de prévention bancaire et dont les recommandations sont :

- L'accélération de l'élan vers la transformation numérique d'une partie des activités bancaires pour éviter la propagation de la crise;

## *Conclusion générale*

---

- Adoption des pratiques bancaires à distance à l'aide de la digitalisation et les canaux virtuels pour assurer la continuité de l'activité bancaire;
- La diversification du risque pour éviter la faillite bancaire généralisée en cas de choc exogène.

## *Bibliographie*

### **Ouvrages**

1. BONIFAK Pacal « *mondialisation et conflits, duel, Chin, Etat unis covid -19 qui dirige le monde* », Edition Armand Coline, Paris, 2021.
2. CIAUD AUGROS Jean, QUERUEL « *risque de taux d'intérêt et gestion bancaire* », Economica, Paris Janvier 2000.
3. DEMAZY Marjorie, « *value at risk et contrôle prudentielle des banques* », 1ère Edition, Fartis bank, Belgique, 2001.
4. DESMICHT Francois, « *pratique de l'activité bancaire* », 2ème Edition, Dunod, Paris, 2007.
5. DESSIS Joel, « *gestion des risques et gestion actif-passif des banques* » 1ère Edition, Dollaz, Paris, 1995.
6. GATE Cyril, « *les véritables objectifs derrière le covid -19* », printed in Germany, Juillet, 2020.
7. HERVE Alexandre, « *banque et intermédiation financière* » 2ème edition, Economica, France, 2013.
8. KHAROUBI Cecil, THOMAS Philippe, « *analyse de risque de crédit* » RB, Paris, 2016.
9. MICHEL Sion, « *gérer la trésorerie des risques et la relation bancaire* » 6ème Edition, Dunod, Paris.

### **Mémoires et thèses**

1. AMMICHE Siham, MAZOUZI Lynda, « *l'impact de la crise sanitaire covid-19 sur le secteur bancaire* », Mémoire de Master en sciences économiques, Option : Economie monétaire et bancaire, Université Abderahmane Mira de Béjaia, 2021.
2. BELLAHA Hadjer, « *le dispositif de contrôle interne au sein de système bancaire et son impact sur la maîtrise de risque* » Mémoire de Master en science commerciales, Option : finance et contrôle, Université DJilalai liabes de Sidi bel abbas, 2014-2015.
3. DJOUA Kamelia, ATMANI Lamia, « *le concept de gouvernance et de gestion des risques bancaire* », Mémoire de Master en sciences financières et comptabilité, Option : finance et banque, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2017-2018.
4. GANA Brahim. (2011) " *Libéralisation financière, mise à niveau du système financier et financement des PME/PMI: le cas des PSEM*", thèse de doctorat, université de Nice Sophia Antipolis, soutenue le 11/01/2011.

5. GAUTHER Céline,PHD , « *l'impact de la covid-19 sur la croissance économique* », Mémoire de Master du maitrise, Université du Québec en Outaouais,octobre2020.
6. HAMMAS Kamel,SIDENNAS Ameziane, « *la gestion de surliquidité bancaire* » Mémoire de Master en science économique,Option:Monnaie banque et environnement internationale,Université Abderahmane Mira de Béjaia,2012-2013
7. IZGHLOUCHE Lamia,BRIKH Aini, « *l'impact de covid-19 sur l'activité bancaire* »,Mémoire de Master en sciences économiques,Option :Economie monétaire et bancaire,Université Abderahmane Mira du Béjaia,2021.
8. MAKOUR Azal,MEZIANI Amel, « *le crédit à la consommation vehicule* »,Mémoire de Master en science économiques,Option : Managment bancaire,Universzité Abderahmane Mira du Béjaia,2017.
9. MEZIANI DJedjiga, BOUMECHICH Nassima, « *essai d'évaluation de l'activité des banques étrangères en Algérie* », Mémoire de Master en Science économique, Option : Économie monétaire et bancaire, Université Abderrahmane Mira de Béjaia,2020-2021.
10. OUMACHE Karima,DEHERI Kamel, « *la pratique de la veille sanitaire et la gestion des crises épidimiques Covid-19 en Algérie* »Mémoire de Master en sciences économiques,Option économie de la santé université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou,2020-2021.
11. Boukrami .A, *la règlementation prudentielle de Bâle 1 à Bâle 2*, mémoire fin d'étude en sciences économique,université de bejaia 22<sup>ème</sup> promotion 2004-2006,p17

### Articles, Revues et Rapport

- 1- ABOURA Amira,CHAHID Mohamed , « le système bancaires algérien »,asjp.cerist <http://www.asjp.cerist>.
- 2- Analyse rapide de l'impact socio-eco du covid-19 sur l'algerie,juin 2020.
- 3- CHANOUNE Nadjat,BOUKRIF Moussa, « *l'effet de confinement causé par la pandémie du covid-19 sur le secteur de commerce en algérie* »,2020.
- 4- CNES note de conjoncture du 1er Trimestre 2006 p 90-94
- 5- CNES problématique de la réforme du système bancaire, 16ème session plénière novembre 2000 p.67
- 6- Diamond, Douglas W., et Philip H. Dybvig. 1983. « Bank Runs, Deposit Insurance, and Liquidity ». *Journal of Political Economy* 91 (3) : 401–419
- 7- KHERCHI Hanya « *l'évolution de système bancaire alérien sous les nouvelles règles prudentielle internationale* ». <https://www.asjp.cerist.dz>.

- 8- MAUDE Faucher,CHEVRIER Ariane,GAGNON Cedric,BELAND Antoine jean,CORBELL Philippe « *suivez la propagation de la covid -19à travers le monde* »,09 avril 2022, <https://www.ledevoir.com>.
- 9- OHANNOUN Aboughoufalah,HH Ellal,MEZIANI K,LAZAZI A,AIT OUBELLI KACHAR N,HAHAT L, « *situation epidemiologique et évolution en algérie covid - 19* »institut national de santé publique ,2020,[https// :www.asjp.cerist.dz](https://www.asjp.cerist.dz).
- 10- RAKHROUR Youssef,SOUAK Fatima zahra, « *réforme monétaire en algérie enjeux et perspective* »,[https// :www.enssea.net](https://www.enssea.net).
- 11- Rapport du CNES : regards sur la politique monétaire en Algérie juillet 2005 p.57
- 12- Rapport N° 339 sur la situation de l'épidémie du covid-19 en algérie,2021.
- 13- Rapports de la Banque d'Algérie 2005
- 14- Rapports du Ministère des Finances.

### **Lois, Ordonnances et Réglementations**

- 1- Décret N° 82-106 du 30 avril 1985 *portant la création de la banque de développement locale.*
- 2- Décret N°82-106 DU 13 mars 1982 *portant la creation du BADR.*
- 3- Lois 86-12 du 19 aout 1986 *relative au régime des banques et de crédits*
- 4- Lois 90-14 avril 1990 *relative à la monnaie et du crédit.*
- 5- Ordonnance N° 66-178 du juin 1966 du journal officiel N°51 date 14 juin 1966.
- 6- Ordonnance N°03-11 du 26 aout 20003 *relative à la monnaie et de crédit modifiant et complétant la loi LMC.*
- 7- Ordonnance N°10-04 du 26 aout 2003 *relative à la monnaie et au crédit.*
- 8- Ordonnance N°66-189 du 29 d écembre *portant la création du crédit populaire d'Algérie.*
- 9- Ordonnance N°67-204 du 01 octobre 1967 *portant la création de BEA.*

### **Site internet**

[www.bankofalgeria.dz](http://www.bankofalgeria.dz)

[www.bankbadr.dz](http://www.bankbadr.dz)

# ***INDEX***

## Liste des figures

<b>Figure N° 01</b> : évolution de nombre quotidien cas confirmés et nouveau décès par covid-19	<b>30</b>
<b>Figure N° 02</b> : nombre de cas confirmés de covid-19 par semaine.....	<b>30</b>
<b>Figure N°03</b> : la circulation des crédits au sein de la BADR .....	<b>39</b>
<b>Figure N°04</b> : la circulation des dépôts au niveau de la BADR .....	<b>39</b>
<b>Figure N°05</b> : gestion des moyens de paiement au sein de la BADR .....	<b>40</b>
<b>Figure N° 06</b> : la répartition des répondant .....	<b>42</b>
<b>Figure N° 07</b> : statut des banques.....	<b>42</b>
<b>FigureN°08</b> : les niveaux d'influence de la covid-19 sur l'activité bancaire .....	<b>43</b>
<b>FigureN° 09</b> : les différents types de risques bancaire rencontrés durant la covid-19 .....	<b>44</b>
<b>Figure N° 10</b> : les fréquences de recours aux outils de gestion des risques .....	<b>44</b>
<b>Figure N° 11</b> : l'évolution numérique durant la covid-19 .....	<b>45</b>
<b>Figure N° 12</b> : la politique d'octroi de crédit durant la covid-19 .....	<b>46</b>
<b>Figure N° 13</b> : rythme de l'activité bancaire après la covid-19.....	<b>47</b>

### Liste des schémas

<b>Schémas N° 01</b> : axes dispositifs de l'activité bancaire .....	<b>16</b>
<b>Schémas N° 02</b> : les étapes de la gestion des risques bancaires .....	<b>23</b>

### Liste des tableaux

<b>Tableau N° 01</b> : les vingt pays les plus durement par l'épidémie .....	<b>27</b>
<b>Tableau N° 02</b> : répartitions des cas par régions.....	<b>29</b>

# *Annexes*

**Université A. Mira de Bejaia**  
**Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**  
**Département des Sciences Économiques**



## **QUESTIONNAIRE D'ENQUETE**

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master sur le thème :

**"Covid-19 et évolution des activités bancaires en Algérie : Enquête auprès d'un échantillon des banques et des spécialistes de la finance (Cas de la ville de Bejaia)"**

**Réalisé par :**

BOUZIDI Selma  
DALIL Amina

**Sous la direction de:**

Dr. GANA Brahim

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de Master en Sciences Economiques, nous mettons à votre disposition ce questionnaire auquel nous vous prions de bien vouloir répondre.

Toutes les réponses que vous fournirez demeureront strictement confidentielles et cela pour un objet purement académique et anonyme et nous vous remercions d'avance pour votre contribution

Année 2021/2022

## Questionnaire

### Questions destinées aux spécialistes de la finance (les banques)

Quel est le statut de votre banque

- Public
- Privé

### **Dans quelle banque Exercez-vous ?**

- BNA
- BDL
- BEA
- BNP
- Société Générale
- AGB
- BADR
- CPA
- CNEP
- Autre (précisez) .....

### I. L'évolution de l'activité bancaire durant la Covid-19

1. Quel est le degré d'incidence de covid-19 sur l'activité de votre banque

- Faible
- Moyen
- élevé

2. Avez- vous modifié votre politique d'octroi de crédit durant la pandémie ?

- Oui
- Non

3. Avez-vous procédé à de nouvelles techniques d'identification des risques de crédit

- Oui
- Non

4. Si oui lesquelles ?

- Analyse des impayés par secteur d'activité
- Méthode Scoring
- Audit interne
- Autre (précisez).....

5. Quels sont les différents types de risques rencontrés durant la Covid-19

- Risque de crédit

- Risque de liquidité
- Risque des impayés
- Risque de change
- Risque opérationnel
- autre (précisez).....

6. Quelle est la fréquence du recours aux outils de gestion des risques ?

- Rare
- Occasionnelle
- Inexistante
- Régulière
- Systématique

7. Avez- vous procédé à la réévaluation des garanties durant la période de la pandémie ?

- Oui
- Non

8. Comment l'adoption numérique a évolué durant la pandémie ?

- Le maintien de la technologie habituelle
- Accélération de l'élan vers la transformation numérique à distance
- Adoption des solutions à distance avec priorité aux canaux virtuels
- Adoption des innovations inspirées par les marchés les plus avancés
- Autre.....

9. Votre banque adopte telle l'une des technologies numériques suivantes :

- Systèmes de gestion de la relation client (GRC)
- Outils de visioconférence tels que « zoom », "Google meet" et autres
- Solutions d'informatique en nuage
- Logiciel de conception assistée par ordinateur (CAO)
- Réalité augmentée et virtuelle (AR et VR)
- Intelligence Artificielle (IA) et Machine Learning (ML).

10. Comment les effectifs et le modèle opérationnel sont-ils configurés ?

- La rationalisation des effectifs bancaires
- Adaptation grâce aux effectifs spécialisés au télétravail

- Adaptation grâce aux activités de plus en plus numérisées
- Restructuration, réduction des effectifs
- Autre.....

## II. L'évolution post-covid de l'activité bancaire

11. A quel rythme l'activité bancaire se redresse telle, après la Covid-19 ?
- Reprise soutenue grâce à la réponse efficace du gouvernement
  - Reprise progressive grâce à la coopération banque / gouvernement
  - Reprise très lente marquée par une absence du numérique
  - Des turbulences persistent
  - Autre.....
12. Quel est le poids de la réglementation bancaire sur l'activité numérique des banques ?
- La réglementation est contraignante et l'absence du numérique persiste
  - Assouplissement avec une grande volonté d'aller vers le numérique
  - La réglementation est favorable et encourage l'adoption du numérique
  - Autre

## III. Identifications du répondant

11- Vous êtes :

- Homme
- Femme

12- Age :

- 18 à 30
- 31 à 40
- 41 à 50
- 51 et plus

*Merci pour votre aimable collaboration*

# *Table des matières*

# Table des matières

Remerciement	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Introduction générale	1
<i>Chapitre I</i> .....	5
<i>Le système bancaire Algérien : son évolution et ses principales mutations</i> .....	5
Section 01 : l'évolution de système bancaire algérien .....	6
1.1. La loi sur la Monnaie et le Crédit N°= 90-10, en date du 14/04/1990.....	7
1.2. Règles prudentielles selon la loi 1990 .....	9
1.3- Les effets de la réforme bancaire sur le développement financier.....	9
Section 02. L'activité bancaire : Concepts et définitions .....	13
2.1. Définition de la banque .....	13
2.2. Le rôle de la banque dans l'économie .....	14
2.3. La banque en tant qu'intermédiaire entre les agents économiques .....	14
2.4. Les principales fonctions de la banque .....	15
2.5. Les ressources de la banque.....	16
2.6. Les risques de l'activité bancaire .....	17
2.7. Le processus de gestion des risques bancaires.....	20
Conclusion .....	23
<i>Chapitre II</i> .....	24
<i>L'impact de la Covid-19 sur l'activité des banques algériennes</i> .....	24
Introduction.....	25
Section1. Évolution de la covid -19 et ses principaux impacts .....	25
1.1. La covid-19 dans le monde.....	26
1.2. Les pays les plus touchés au monde par covid-19 .....	26
1.3. La covid-19 en Algérie.....	28
Section 02 : Les impacts économiques et financiers de la covid-19 en Algérie .....	30
2.1. L'impact de la covid-19 sur les principaux indicateurs économiques.....	31
2.2. L'impact de la pandémie sur les secteurs d'activité .....	32
2.3. Mesures prises par le gouvernement pour maintenir les incidences de la Covid-19 .....	32
2.4. L'impact de la pandémie sur l'activité bancaire en Algérie.....	33
2.5. Évolution monétaire et bancaire durant la pandémie .....	33
2.6. Les retombées sur l'activité bancaire algérienne .....	33

<b>2.7. Les mesures sanitaires prises par le gouvernement algérien.....</b>	<b>34</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>35</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>38</b>
<b>Section 01 : Etat des lieux de l'activité bancaire durant la période de covid-19 au sein de l'agence BADR de Bejaia.....</b>	<b>39</b>
<b>1.1. L'impact de la pandémie de covid-19 sur les crédits accordés à la clientèle .....</b>	<b>39</b>
<b>1.2. Les conséquences de la covid-19 sur les dépôts des ménages .....</b>	<b>40</b>
<b>1.3. La gestion des moyens de paiements au sein de la BADR durant la période de la Covid-19.....</b>	<b>41</b>
<b>1.4. Les mesures prises par la BADR pour réduire l'impact de la crise sanitaire et maintenir la performance de la banque .....</b>	<b>41</b>
<b>Section 2: analyses des résultats de l'enquête sur un échantillon des banques de la wilaya de bejaia .....</b>	<b>42</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>49</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>50</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>57</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>59</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>64</b>

## Résumé

L'objectif de ce mémoire est d'analyser l'impact de la covid 19 sur l'activité bancaire en Algérie à travers un questionnaire et un stage pratique réalisé au sein de la BADR banque. Les résultats de nos analyses montrent que, d'une part, le système bancaire algérien a connu plusieurs mutations. Cependant, malgré les avancées réalisées, il demeure fragile face à une crise exogène comme la Covid-19. D'autre part, les résultats de l'enquête révèlent que les séquelles de la pandémie nécessitent une accélération de l'élan vers la transformation numérique de l'activité des banques. Il ressort aussi qu'une coopération entre le gouvernement et les banques est primordiale pour une reprise progressive des activités bancaires en post covid.

**Mots clés :** Activités bancaire, covid-19, enquête de terrain.

## Abstract

The objective of this work is to analyze the impact of covid 19 on banking activity in Algeria through a field study and a practical internship carried out within the BADR bank. The results of our analyzes show that, on the one hand, the Algerian banking system has made several changes. However, despite the progress made, it remains fragile in the face of an exogenous crisis such as Covid-19. On the other hand, the survey results reveal that the aftermath of the pandemic necessitates accelerating the momentum towards the digital transformation of banking business. It also emerges that a gradual cooperation between the government and the banks is essential for a gradual resumption of post-covid banking activities.

**Keywords:** Banking activities, covid-19, field survey.

## ملخص

الهدف من هذا العمل هو تحليل تأثير كوفيد 19 على النشاط المصرفي في الجزائر من خلال استبيان وتدريب عملي يتم إجراؤه داخل بنك بدر. تظهر نتائج تحليلاتنا ، من ناحية ، أن النظام المصرفي الجزائري قد خضع لعدة تغييرات. ومع ذلك ، على الرغم من التقدم المحرز ، لا يزال هشا في مواجهة أزمة خارجية مثل Covid-19. من ناحية أخرى ، كشفت نتائج المسح أن تداعيات الوباء تتطلب تسريع الزخم نحو التحول الرقمي للأعمال المصرفية. كما يتضح أن التعاون التدريجي بين الحكومة والبنوك ضروري لاستئناف الأنشطة المصرفية في مرحلة ما بعد كوفيد تدريجيا.

**الكلمات المفتاحية:** أنشطة مصرفية ، كوفيد-19 ، مسح ميداني